



100
ANS

tous solidaires, tous ligueurs

Un siècle d'engagement

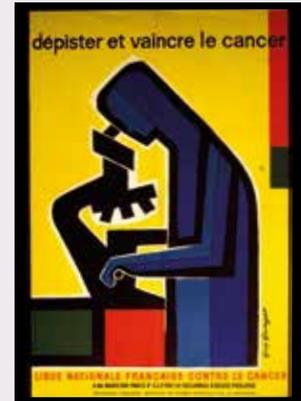
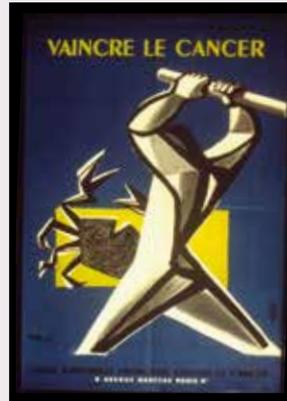
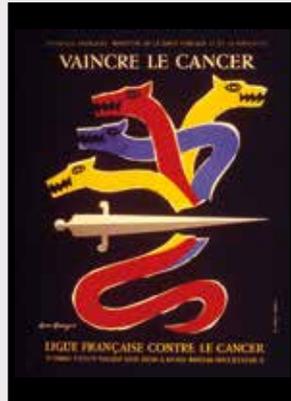
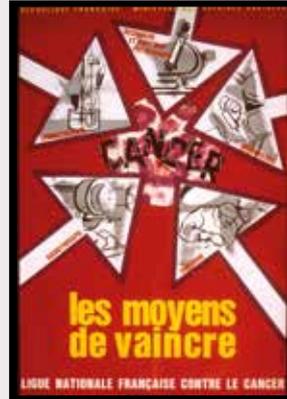
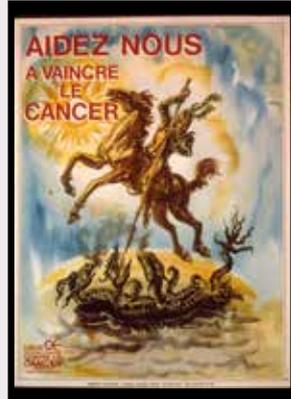
CHERCHER POUR GUÉRIR
PRÉVENIR POUR PROTÉGER
ACCOMPAGNER POUR AIDER
MOBILISER POUR AGIR

LA LIGUE

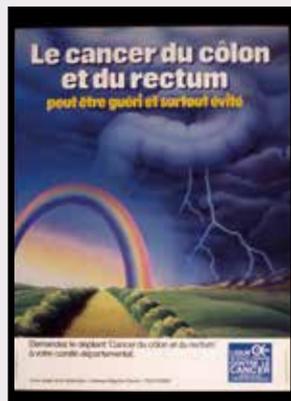
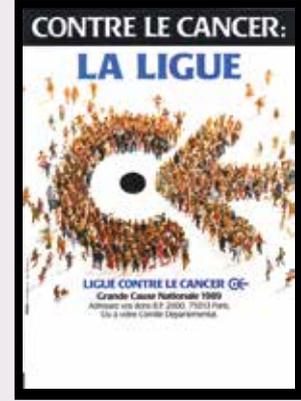
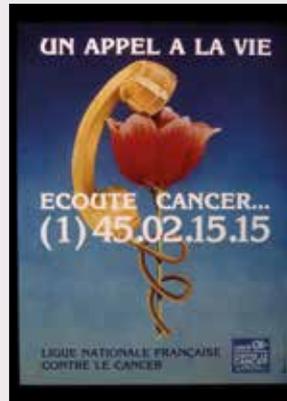
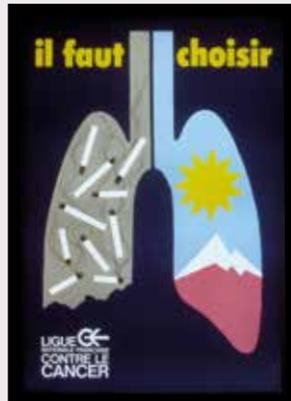
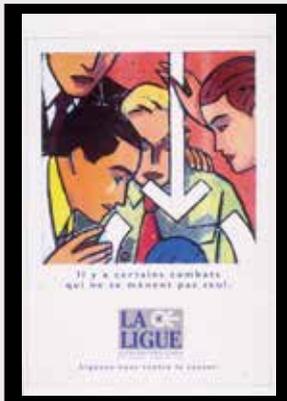
CONTRE LE CANCER

1920-1950

LA LIGUE,
UNE HISTOIRE
D’AFFICHES



1950-2000





“

**Fière de son histoire,
la Ligue toujours pionnière
pour un avenir sans cancer !**

En 2018, la Ligue « a fait du bruit contre le cancer ! »

D'abord parce qu'elle fêtait son centenaire.

C'était alors le temps de se souvenir, de rendre hommage et d'examiner le chemin parcouru parsemé de succès, d'avancées mais aussi de retards notamment dans l'amélioration du parcours de vie des personnes malades.

Cet anniversaire a permis de sensibiliser plus fortement toute la société dans l'absolue nécessité de lutter encore contre le cancer sur tous les fronts de la maladie, comme le fait la Ligue depuis sa création en 1918.

Durant toute l'année 2018, les Comités départementaux de la Ligue, en France continentale, en Corse et en Outre-mer, et le siège de la Ligue ont rivalisé d'inventivité pour célébrer cet anniversaire et proposer des actions et mille formes d'engagements pour construire une lutte contre le cancer plus intense, plus solidaire, au diapason de son temps, à l'écoute des souffrances et aux côtés et avec les soignants, les chercheurs, les acteurs sanitaires, économiques, sociaux ou les décideurs.

Faire savoir ce que la Ligue a fait, ce qu'elle fait et ce qu'elle fera était la priorité pour que toute personne touchée par la maladie n'ignore pas qu'elle peut compter sur la Ligue.

En 2018, la Ligue a fait du bruit contre le cancer également parce qu'elle a décidé d'inscrire à l'agenda de la décennie à venir, la naissance des premières générations sans tabac, des premières générations sans cancer. Pour que cette ambition devienne réalité, il convenait d'élaborer des plans d'actions tant avec la communauté des « sachants » qu'avec les premiers bénéficiaires d'une politique radicale contre les risques de cancer. C'est pourquoi la Ligue a organisé, fin 2018, les Premiers États généraux de la prévention des cancers en alliance avec des partenaires prestigieux, institutionnels et associatifs mais aussi en associant les enfants, les enseignants, la population en général et bien sûr tous les Ligueurs.

40 % des cancers peuvent être évités et c'est parce que cette information, reposant sur des études scientifiques solides, est inouïe qu'il convenait que ces États généraux soit une réussite ; le succès fut au rendez-vous, au-delà de ce que l'on pouvait imaginer, avec onze propositions « phare » d'actions à décliner dès 2019 et durant de nombreuses années, et qui interpellent vigoureusement les décideurs qu'ils soient des pouvoirs publics ou du monde scientifique et médical.

L'année 2018 fut aussi marquée par d'autres anniversaires importants : les plus de cinquante ans d'existence de certains Comités départementaux, le quinzième anniversaire du partenariat avec l'enseigne E. Leclerc qui a permis de faire progresser très durablement la lutte contre le cancer des enfants, adolescents et jeunes adultes ; le vingtième anniversaire de la mobilisation des motards de l'opération « Une rose, un espoir » qui facilite le financement de nombreuses actions des Comités départementaux ; ou le vingtième Colloque de la recherche contre le cancer, permettant d'illustrer le soutien que la Ligue apporte aux meilleures équipes de recherche qui sont à l'origine de progrès thérapeutiques décisifs.

Alors que 2018 fut une année chaotique socialement et fiscalement, fragilisant les possibilités de générosité des Français, c'est grâce à une mobilisation de ses plus fidèles donateurs et à l'engagement de jeunes donateurs séduits par la visibilité numérique de la Ligue, que la Ligue a finalement limité la baisse du nombre de ses adhérents et pu augmenter le montant total des ressources issues de la générosité du public.

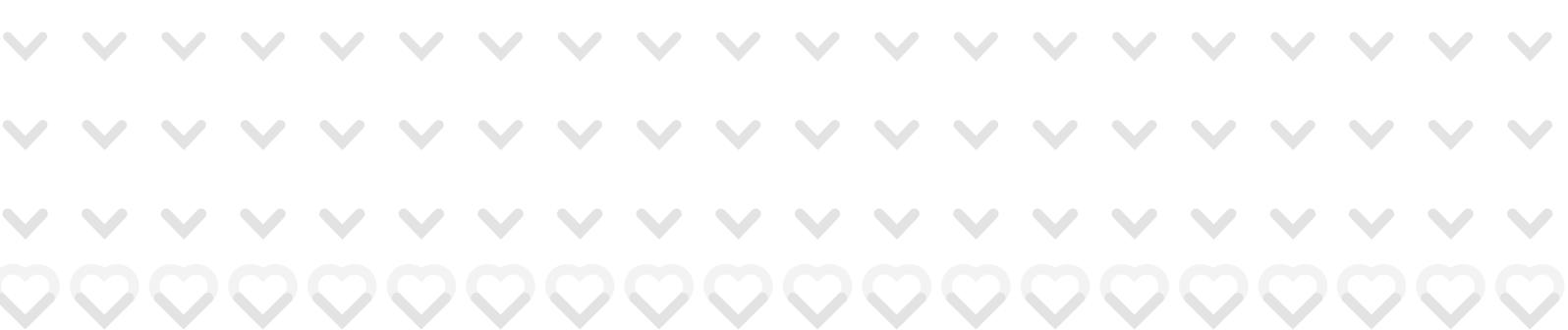
Et c'est parce qu'il convient de reconnaître le caractère précieux, et presque intime de chaque don, de chaque legs que la Ligue s'attache à être exemplaire, transparente et rigoureuse en matière de gestion des fonds qui lui sont confiés, et se soumet avec diligence à tous les contrôles nécessaires qu'ils soient internes ou externes.

C'est aussi parce que la générosité peut s'exprimer par l'investissement de bénévoles, d'ambassadeurs et de salariés dévoués qu'il convient de saluer toutes les forces vives de la Ligue sans qui, rien ne serait possible. 2018 fut une année intense, riche d'émotions et de promesses pour un monde sans cancer !

Faisons, tous ensemble, de 2019, une année porteuse d'espoirs en mobilisant le plus grand nombre de personnes possibles, sans jamais avoir peur du changement si celui-ci s'inscrit dans l'intérêt supérieur de la lutte contre le cancer.

Jacqueline GODET
Présidente de la Ligue contre le cancer

”



RAPPORT ANNUEL 2018

Sommaire

- 01 • Édito
- 03 • Sommaire
- 04 • La Ligue contre le cancer : un siècle de luttes victorieuses
- 06 • Les forces vives de la Ligue
- 08 • Une mobilisation inédite de nos adhérents
- 09 • 2018 : une année centenaire riche en événements
- 10 • 14 mars 2018 : célébration du centième anniversaire de la Ligue contre le cancer
- 12 • La proximité et une envergure nationale : une singularité précieuse
- 13 • Une gouvernance participative et transparente
- 14 • Ressources et emplois 2018
- 18 • Une gestion vigilante et rigoureuse
- 19 • L'audit interne, une démarche fédérale méthodique d'amélioration continue
- 20 • Les États généraux de la prévention des cancers : une large concertation
- 22 • Prévention des facteurs de risque
- 24 • Un accompagnement global, gratuit, personnalisé et de proximité des personnes malades et de leurs proches
- 28 • La politique de soutien à la recherche de la Ligue
- 33 • La Ligue, force de réflexion et de revendications
- 36 • #TousSolidaires - #TousLigueurs : l'utilité de notre mobilisation
- 38 • Un engagement européen historique, toujours fort
- 39 • Les perspectives 2019

La Ligue contre le cancer : un siècle de lutttes victorieuses

1918
14 MARS 1918
Justin Godart
 (sous-secrétaire d'État au service de Santé militaire) fonde la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer. Il en sera président jusqu'en 1956.

1920
 La Ligue est reconnue **d'utilité publique**.

1927
 La Ligue franco-anglo-américaine devient la Ligue française contre le cancer.

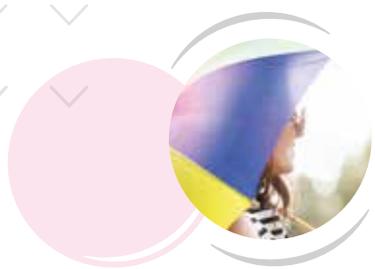
1930
 L'Office national d'hygiène sociale et la Ligue française contre le cancer organisent la **première Semaine nationale de défense contre le cancer** sous le patronage de Désiré Ferry, ministre de la Santé publique.

1949
 Institution de la **première quête nationale** afin de venir en aide aux patients les plus démunis. Elle est confiée à la Ligue.

1955
 La Ligue française contre le cancer devient la **Ligue nationale française contre le cancer**.

1957
 Une circulaire de la direction générale de la Santé reconnaît officiellement **les Comités départementaux** de la Ligue.

1984
 La lutte contre le cancer reçoit le label "**grande cause nationale**". Elle obtiendra une seconde fois ce label en 1989.



1918 **1920** **1922** **1923** **1930** **1935** **1949** **1955** **1956** **1957** **1981** **1982** **1984**

Création des premiers Comités provinciaux.

1922
 1^{ère} publication du bulletin trimestriel *La Lutte contre le cancer*.

1923

1935
 L'**Union internationale contre le cancer** (UICC) est créée par Justin Godart. Il en sera président de 1935 à 1953.

1956
 Disparition de **Justin Godart**, fondateur et président de la Ligue.

1956
La Lutte contre le cancer, le bulletin trimestriel de la Ligue est rebaptisé **Vivre**.

1981



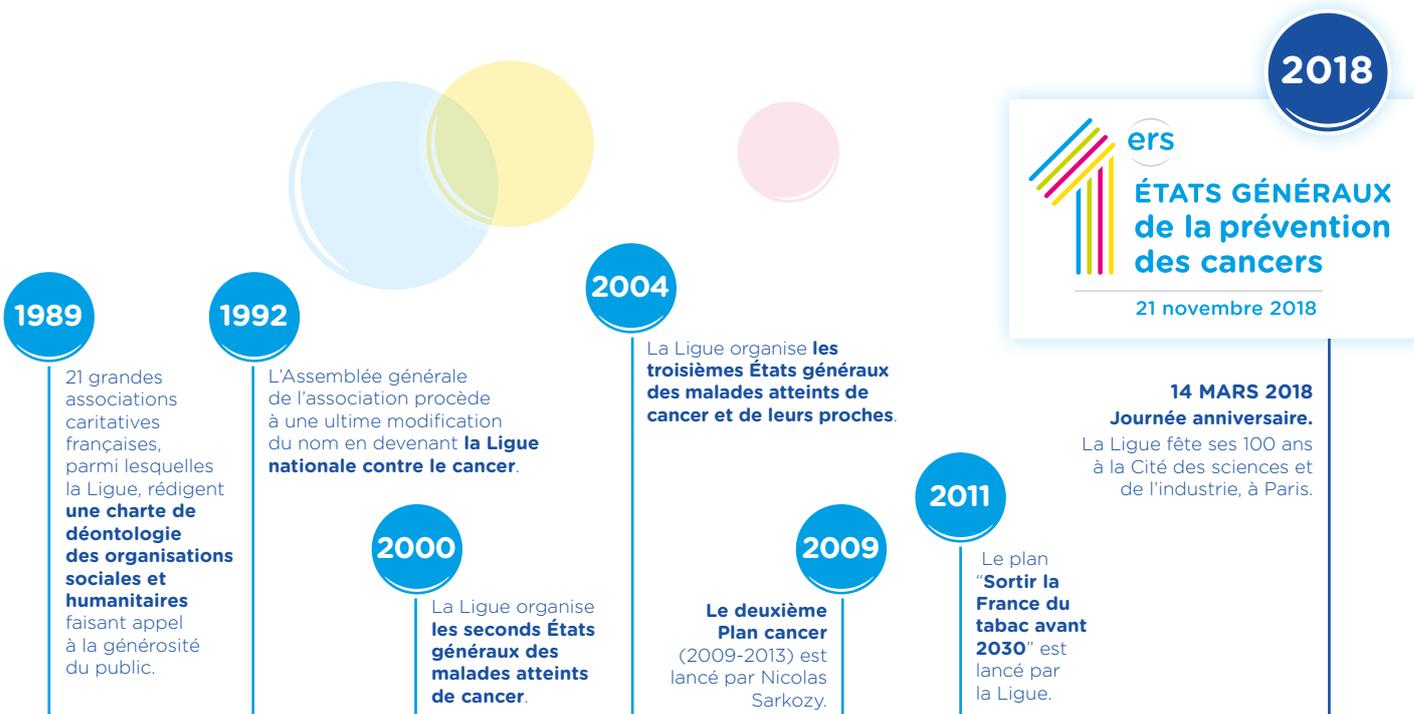




Le 14 mars 1918, Justin Godart fonde la Ligue franco-anglo-américaine contre le cancer qui deviendra plus tard la Ligue nationale contre le cancer.

Engagé comme infirmier sur le front en 1914, puis appelé en 1915 au service de Santé militaire, Justin Godart prend conscience du drame des soldats atteints de cancer. Au lendemain de la Première Guerre mondiale, Justin Godart crée une association ayant pour objectif d'entreprendre une lutte moderne, militante et humaniste contre le cancer.

En affirmant que « *le cancer est un péril social, une maladie sociale ; et parce que c'est un mal social, il convient que ce soit la société qui le combatte* », ce véritable visionnaire a impulsé les grandes missions de la Ligue contre le cancer, toujours d'actualité. Depuis, la Ligue s'attache à écouter, comprendre, accompagner les personnes atteintes de cancer et leurs proches, et ce grâce à une proximité assurée par ses 103 Comités départementaux présents en France, en métropole et en Outre-mer.



1989 1991 1992 1998 2000 2003 2004 2008 2009 2011 2015 2016 2018

La Ligue est agréée par **le Comité de la Charte de déontologie des organisations sociales et humanitaires** faisant appel à la générosité du public.

1991

La Ligue est à l'initiative **des premiers États généraux des malades atteints de cancer**. Elle s'impose comme le porte-parole des patients pour exprimer leurs attentes et leurs besoins auprès des soignants et des pouvoirs publics.

1998

Le premier Plan cancer (2003-2007) est mis en place par Jacques Chirac.

2003

Le comité éthique et cancer est créé sous l'égide de la Ligue.

La Ligue organise la **Convention de la société face au cancer**.

2008

Le troisième Plan cancer (2014-2019) est lancé par François Hollande.

2014

Signature d'un protocole d'accord sur le **Droit à l'oubli** au siège de la Ligue en présence de François Hollande, président de la République pour favoriser la question de l'accès aux prêts et aux assurances de personnes ayant eu un cancer.

2015

La Ligue contre le cancer et l'ALIAM sont les associations hôtes du Congrès mondial contre le cancer organisé par l'UICC, à Paris.

2016



Les forces vives de la Ligue



LES BÉNÉVOLES, LES FONDEMENTS DE LA LIGUE

Depuis 100 ans, c'est grâce à l'engagement de ses nombreux bénévoles que la Ligue contre le cancer existe. En 2018, ce sont près de **13 500 bénévoles** qui œuvrent du local au national.

La Ligue contre le cancer est présente sur l'ensemble du territoire métropolitain et ultramarin à travers ses **103 Comités départementaux**. Espaces d'action et d'engagement qui lui permettent d'accueillir ces hommes et femmes de convictions, d'horizons variés, dont l'action collective converge vers un seul but : lutter activement contre le cancer.

UN BÉNÉVOLAT DIVERSIFIÉ ET STRUCTURÉ

De nombreuses heures par semaines à quelques heures dans l'année, les profils de bénévoles sont variés tout autant que les missions qu'ils mènent au sein du réseau.

Selon l'enquête réalisée en 2018 auprès des Comités départementaux, outre les bénévoles en responsabilité au sein des Conseils d'administration, les activités des bénévoles peuvent se découper en 4 grands types :

- participation aux nombreuses **manifestations** organisées pour sensibiliser la population ;
- investissement dans la réalisation de collectes ou de quêtes et dans la recherche de **financements** pour soutenir la lutte contre le cancer ;
- investissement dans les **missions sociales** pour accueillir, informer, représenter, accompagner et soutenir les personnes malades et leurs proches ;
- soutien aux **tâches administratives**, indispensables au fonctionnement régulier des Comités départementaux comme la comptabilité ou la saisie des dons.

En incitant les forces vives à la rejoindre, en formant ses équipes, la Ligue soutient et développe son projet associatif, témoignant ainsi du regain de dynamisme actuel du monde associatif, plus de 20 % des bénévoles étant des jeunes et des actifs.



Les principales missions



- **37%** Manifestations
- **29%** Collecte de fonds
- **23%** Missions sociales
- **11%** Autres

LE VOLONTARIAT : FAVORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES

Depuis 2016, la Ligue contre le cancer est **agrée au niveau national par l'agence du service civique** pour permettre à l'ensemble des Comités départementaux d'accueillir des volontaires en Service Civique de 16 à 25 ans, de tous milieux sociaux, niveaux d'études et origines sociales, qui s'engagent à œuvrer dans les missions de la lutte contre le cancer. La Ligue est garante du respect du cadre réglementaire afin d'offrir une expérience qualitative à ces jeunes aux côtés des bénévoles et des salariés des Comités.

Ce sont **plus de 130 volontaires** qui se sont engagés dans les Comités départementaux, et sont devenus de véritables ambassadeurs de la Ligue contre le cancer. Les tuteurs désignés au sein des Comités accompagnent et soutiennent les volontaires dans le développement de leur sens civique et de leur projet d'avenir.

Les principales missions des volontaires, accompagnés de leurs tuteurs

- 50 % vont à la rencontre d'autres jeunes dans les établissements scolaires et plus largement du grand public, lors des manifestations, pour informer sur les facteurs de risque du cancer.
- 30 % consacrent leurs énergies à animer les lieux de convivialité avec l'aide des bénévoles.
- 20 % sont au service de la promotion des actions sociales telles que le dépistage.

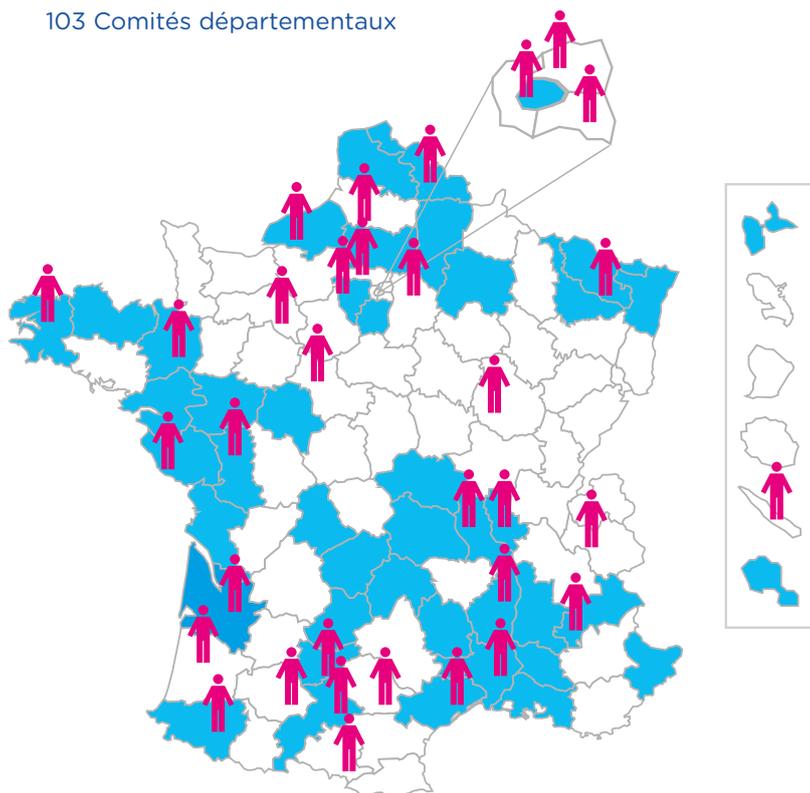
La Ligue contre le cancer se veut être un tremplin dans l'engagement citoyen des nouvelles générations.

L'ÉCOLE DE FORMATION, UN OUTIL AU SERVICE DU RÉSEAU

- > **Pour répondre aux besoins** : 27 modules allant de l'accompagnement de la personne malade, l'intervention en milieu scolaire, au développement de l'association en passant par la formation de ses dirigeants.
- > **Au plus près du réseau** : 75 % des formations sont menées en régions.
- > **Reconnue comme organisme de formation de qualité** : suite à la démarche qualité menée avec succès en 2017, l'école bénéficie de la reconnaissance des OPCA pour permettre aux Comités le remboursement des frais des participants.



103 Comités départementaux



■ Comités ayant mis en place une ou plusieurs session(s) de formation en 2018

👤 Comités ayant accueilli au moins un volontaire en Service Civique par le biais de l'agrément national (depuis 2016)

> L'École de formation à la Ligue, c'est :

176 sessions (130 en régions)

1 630 stagiaires

18 000 heures de formation

Une mobilisation inédite de nos adhérents



2018 fut une année très délicate pour la collecte de fonds en France. De nombreuses évolutions fiscales sont apparues dans un système jusque-là très stable. Transformation de l'Impôt de solidarité sur la fortune (ISF) en Impôt sur la fortune immobilière (IFI), hausse du taux de la Contribution sociale généralisée (CSG) sur les retraites et mise en œuvre du prélèvement à la source ont contribué à faire évoluer le comportement des donateurs.

Ce contexte a eu sur la générosité des Français un effet négatif, avec une baisse générale de la collecte de fonds au profit des associations et fondations membres de France générosités de -4 %.

Les causes de cette baisse des dons sont conjoncturelles et structurelles. Conjoncturelles, ainsi dès août 2018, 18 % des donateurs retraités déclarent avoir déjà réduit le montant de leur générosité et 20 % indiquent avoir l'intention de réduire leurs dons. Structurelles, car la générosité en France s'appuie encore sur les générations nées avant-guerre, hors

celles-ci sont nombreuses et voient leurs revenus disponibles diminuer. Il faut donc opérer une mutation du mode de communication auprès des donateurs notamment issus des nouvelles générations, en opérant la transition digitale et en démontrant l'utilité de chaque don.

Cette baisse cache des réalités très diverses selon les organisations qui font appel à la générosité du public.

Concernant la Ligue, après une alerte lancée en fin d'année, elle a pu compter sur la mobilisation exceptionnelle des donateurs fidèles et des jeunes via les réseaux sociaux. Cette mobilisation sur les tous derniers jours de l'année 2018 permet à la Ligue de clôturer l'exercice avec une collecte en hausse de 2,07 % alors que mi-décembre, il était prévu une baisse de 8 %.

En 2018, avec 590 583 adhérents, la Ligue a perdu 15 032 adhérents par rapport à 2017. Néanmoins, le montant des dons (hors cotisations), en croissance de 1,7 % par rapport à 2017, atteint 42,6 millions d'euros en 2018.

Le digital représente un levier de collecte primordial et une réelle opportunité pour recruter et fidéliser de nouveaux donateurs et ambassadeurs. La collecte numérique connaît une forte croissance de 56 % en 2018, notamment grâce à l'optimisation du formulaire de don ; à l'essor des nouvelles formes d'engagement, telles que les collectes Facebook ; ou encore grâce à l'accompagnement des Comités départementaux pour le développement de leur collecte de fonds numérique en local, grâce aux outils Helloasso. Autant de changements qui répondent notamment aux aspirations des nouvelles générations et qui marquent, au sein de la Ligue, une transition digitale qui est désormais au cœur de la stratégie de développement pour les années à venir.



2018 : une année centenaire riche en événements

-  **24, 25 ET 26 JANVIER** : 20^e colloque de la recherche contre le cancer, Lyon
-  **4 FÉVRIER** : journée mondiale contre le cancer
-  **15 FÉVRIER** : inauguration du nouveau service d'oncohématologie pédiatrique au CHU de Rennes en partenariat avec la Ligue contre le cancer et les centres E. Leclerc à l'occasion de la journée internationale du cancer de l'enfant
-  **MARS BLEU** : mois de mobilisation contre le cancer colorectal
-  **14 MARS** : journée anniversaire de la Ligue contre le cancer, l'association fête ses 100 ans
-  **DU 19 AU 25 MARS** : semaine nationale de lutte contre le cancer
-  **DU 16 MARS AU 1^{ER} AVRIL** : 15^e opération « Tous unis contre le cancer des enfants, adolescents et jeunes adultes ». Plus de 400 magasins E. Leclerc se mobilisent aux côtés des Comités départementaux pour collecter des dons
-  **20 ET 21 AVRIL** : 20^e opération *Une Rose, un Espoir*. Plus de 10 000 motards échangent des roses contre des dons. Plus de 1,6 million d'euros sont collectés au profit de la Ligue.
-  **31 MAI** : journée mondiale sans tabac, la Ligue renouvelle sa campagne d'affichage sur les bienfaits de l'arrêt du tabac
-  **9 JUIN** : opération « Faites du bruit contre le cancer ». Partout en France, des milliers de Ligueurs ont fait du bruit pendant 100 secondes à 12h précises (fanfares, chorales, batucada, etc.) pour manifester leur mobilisation permanente et célébrer les 100 ans de la Ligue
-  **JUILLET** : nouveau record : la Ligue compte dorénavant 973 Espaces sans tabac dont 50 plages sans tabac dans 300 communes françaises
-  **SEPTEMBRE** : pour sa 7^e édition, l'Observatoire sociétal des cancers est consacré au sujet de l'après-cancer
-  **OCTOBRE ROSE** : diffusion d'une nouvelle campagne de communication *#J aimeMesSeins* pour inciter les femmes à se faire dépister. Plus de 500 manifestations sont organisées partout en France par les Comités départementaux
-  **OCTOBRE** : lancement d'un nouveau spot télévisé « Merci », toujours avec la participation de Nagui
-  **NOVEMBRE** : la Ligue, partenaire du *#Moissanstabac*, accompagne les fumeurs dans l'arrêt du tabac à travers des actions sur tout le territoire
-  **21 NOVEMBRE** : la Ligue contre le cancer organise les 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers, Paris
-  **DÉCEMBRE** : lancement d'une campagne digitale *#Plusvitequele cancer*



14 mars 2018 : célébration du centième anniversaire de la Ligue contre le cancer

Le 14 mars 2018, la Ligue contre le cancer a célébré son centenaire au centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris.

Cet événement exceptionnel regroupant 3 000 participants a été l'occasion de rendre hommage au fondateur de la Ligue contre le cancer, Justin Godart, président de l'association de 1918 à 1956, de revenir sur 100 ans de combats marqués par des avancées majeures dans la lutte contre le cancer mais aussi d'honorer le maillage territorial de la Ligue qui lui permet d'être, plus que jamais, présente auprès des personnes malades et de leurs proches.

Cette journée anniversaire a permis aux visiteurs de découvrir ou de redécouvrir les actions quotidiennes de la Ligue et de comprendre les grands enjeux de la lutte contre le cancer de demain.

Des personnalités reconnues et engagées dans la lutte contre le cancer comme Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé, ont apporté leur contribution à cette manifestation.

Animations, conférences, stands d'information, expositions, festival de courts-métrages, concerts ont illuminé cet événement exceptionnel placé sous le signe de la solidarité. De nombreux artistes comme Benjamin Biolay, Nolwenn Leroy, Slimane, Keziah Jones, Agustín Galiana, Marine de Nicola... ont pris part, bénévolement, à cet événement devant les yeux ébahis des spectateurs, toute génération confondue.

Tout au long de la journée, petits et grands ont pris part aux festivités et échangé avec les bénévoles, les salariés, les chercheurs et les soignants sur les missions et les actions proposées par l'association. Retour en images sur une journée festive, inédite et solidaire.

> La journée du 14 mars 2018 en chiffres :

3 000 participants

574 retombées presse

39 400 vues sur la journée sur Facebook

36 000 vues des vidéos « live » sur Facebook

43 800 impressions sur Twitter



Retour en images sur la journée anniversaire du 14 mars au centre des congrès de la Cité des sciences et de l'industrie, à Paris



Nolwenn Leroy
et Marine de Nicola, chanteuses



Keziah Jones, chanteur



Agustín Galiana, comédien et chanteur



Agnès Buzyn, ministre des Solidarités
et de la Santé (à gauche)



Benjamin Biolay, chanteur et comédien



Slimane, chanteur

La proximité et une envergure nationale : une singularité précieuse

Présente dans chaque département en métropole et en Outre-mer, la Ligue contre le cancer agit auprès des personnes malades, de leurs proches et de l'ensemble de la population, grâce à cette présence territoriale de proximité.

La restructuration de l'offre de soins et l'évolution des prises en charge, avec des séjours hospitaliers raccourcis et le virage ambulatoire, renforcent l'intérêt de la présence humaine de la Ligue contre le cancer dans chaque département pour accompagner les personnes malades et leurs proches dans un parcours de soins long et parfois complexe.

Les personnes malades trouvent auprès de l'association des informations sur la maladie et ses conséquences, un soutien humain et parfois financier, ainsi qu'un accompagnement dès le diagnostic jusqu'à l'après-traitement.

Divers Ligueurs, représentants des usagers dans les instances des établissements de santé ou des agences régionales de santé (ARS), contribuent à promouvoir les droits des personnes malades. Les Comités départementaux se mobilisent aussi auprès de tous les citoyens, quel que soit leur âge, pour les sensibiliser aux facteurs de risque du cancer et à la participation aux dépistages organisés. Ces actions de terrain, ainsi que la valorisation des projets de recherche soutenus par la Ligue contre le cancer, qui reste le motif principal de dons, sont un levier essentiel de collecte de fonds.

Les Comités départementaux disposent de leur propre Conseil d'administration composé de bénévoles élus en Assemblée générale et d'une autonomie budgétaire pour conduire leurs actions sous la responsabilité du Président.

Rassemblés au sein de la Fédération, les Comités départementaux inscrivent leurs actions en cohérence avec les orientations nationales définies par le Conseil d'administration fédéral.

Le Conseil d'administration de la Fédération, élu en Assemblée générale, est composé de 30 membres bénévoles, les représentants des Comités départementaux étant majoritaires (16 membres). D'autres personnes élues reconnues pour leurs compétences en cancérologie (6 membres) ou leur expertise (6 membres, dont au moins une représentante des personnes malades) y siègent également, ainsi que 2 personnes qualifiées supplémentaires choisies par le Conseil d'administration.

Le mandat des administrateurs nationaux est de 6 ans, ceux-ci étant rééligibles au maximum 2 fois.

Le Président et le Bureau de la Fédération sont élus par le Conseil d'administration parmi ses membres.

La moitié du Conseil d'administration est renouvelée tous les trois ans.

> Composition du Conseil d'administration de la Fédération au 31 décembre 2018

Représentants des Comités départementaux :

Jean-Claude ARNAL (Cd40),
Geneviève EGUIMENDYA (Cd64),
Jean-François BOSSET (Cd25B),
Bernard COUDERC (Cd65),
Jacques FATOU (Cd49),
Francis FLAMAIN* (Cd57) - Trésorier,
Marie-Jeanne FOSSATI (Cd93),
Pierre GAROSI (Cd13),
Hervé GAUTIER (Cd91),
Gérard HORTALA* (Cd12) - Secrétaire Général Adjoint,
Gérard LEPEU (Cd84),
Patrick MICHAUD (Cd42),
Catherine SIMONIN (Cd82),
Jean-François TOURTELLIER (Cd35),
Roger TOUSSAINT (Cd972),
Paul TRUONG (Cd73).

Personnalités qualifiées en cancérologie :

Philippe BERGEROT, **Franck CHAUVIN*** (Vice-Président),
Jacqueline GODET* (Présidente), François GUILLEMIN,
Simon SCHRAUB, Jean-Paul VERNANT.

Autres personnalités qualifiées apportant leur expertise :

Giuseppe BALDACCI, Guy BERGER,
Claudine BERGOIGNAN-ESPER* (Vice-Présidente),
Albert HIRSCH, Jacques MÉTAIS,
Graziella FUMAGALLI (représentante des personnes malades)

Administratrices supplémentaires :

Marie-Hélène BOIDIN-DUBRULE, Catherine GRAS

Une gouvernance participative et transparente

Les débats et délibérations du Conseil d'administration fédéral sont préparés en amont par des Commissions ou Comités, impliquant plusieurs représentants de Comités départementaux, et des personnalités qualifiées. Les Commissions des missions sociales mettent à disposition de l'ensemble du réseau des recommandations et des outils d'intervention, qui contribuent à une mise en œuvre cohérente et conforme aux bonnes pratiques des actions des missions sociales approuvées par le Conseil d'administration fédéral.

Plusieurs Comités de pilotage rapportant chacun à une Commission permettent d'affiner les réflexions sur des thèmes variés comme le tabac et l'alcool, les soins de support, les liens hôpital-ville, la démocratie en santé.

D'autres Comités veillent au développement des ressources de la Fédération et à leur utilisation rigoureuse, ainsi qu'au respect des procédures.

La composition et le règlement intérieur de toutes ces commissions et comités, à savoir : Conseil Scientifique National, Commission Actions Pour les Personnes Malades, Commission Prévention-Dépistage, Commission Société et Politiques de Santé, Communication et Développement, Inter-Commission Internationale, Comité Financier, Comité d'Audit Interne et Comité de Gestion des Placements ont été approuvés par le Conseil d'administration fédéral.

Le Bureau de la Fédération se réunit tous les 15 jours, sa composition étant systématiquement élargie aux Présidents des Commissions et des Comités de pilotage depuis septembre 2018.

Outre l'Assemblée générale de la Fédération, qui rassemble les représentants des Comités départementaux, plusieurs temps forts jalonnent la vie de l'association et contribuent à l'appropriation des obligations réglementaires et des orientations stratégiques, au renforcement des compétences et au partage d'expériences.

La Conférence des Présidents de Comités départementaux permet d'évoquer les enjeux et les objectifs majeurs de la Fédération et de mobiliser chacun d'entre eux dans leur mise en œuvre.

L'organisation du centenaire et les travaux préparatoires des 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers ont suscité tout au long de l'année une mobilisation exceptionnelle de la Fédération.

Être administrateur à la Ligue contre le cancer est un engagement bénévole désintéressé, seuls les frais de déplacement et d'hôtellerie étant remboursés sur justificatifs et selon un barème.

L'analyse des déclarations de liens d'intérêt et la prévention des conflits d'intérêts sont organisées au niveau fédéral et dans chaque Comité départemental selon le mandat exercé par l'administrateur.

La masse salariale et les emplois du siège de la Fédération sont votés par le Conseil d'administration fédéral. Le recrutement du Directeur général est soumis à l'avis du Conseil d'administration, qui se prononce sur sa délégation de pouvoirs et de signature comme sur toute autre délégation à un collaborateur du siège.

La Délégation à l'Audit Interne procède chaque année à une ou plusieurs revues du processus de gestion de la Fédération.

Ressources et emplois 2018

LIBÉRALITÉS ET ASSURANCES VIE
47,9 M€

MÉCÉNAT ET PARRAINAGE
1,5 M€

SUBVENTIONS
3,7 M€

RESSOURCES
108,6 M€

103 Comités départementaux
+ 1 siège fédéral

DONS
42,6 M€

AUTRES PRODUITS DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
5,6 M€

AUTRES PRODUITS
7,3 M€

> 4 actions de lutte



RECHERCHE



PRÉVENTION ET PROMOTION DES DÉPISTAGES



ACTIONS POUR LES PERSONNES MALADES



SOCIÉTÉ ET POLITIQUES DE SANTÉ

Répartition des emplois en 2018



- 70,3 M€ Missions sociales
- 19,7 M€ Fonctionnement
- 15,2 M€ Frais de recherche de fonds

Répartition des missions sociales en 2018



- 36,6 M€ Recherche
- 23,8 M€ Actions pour les personnes malades
- 8,2 M€ Prévention et promotion des dépistages
- 1,0 M€ Société et politiques de santé
- 0,7 M€ Autres missions (international et formation)

Emplois 2018 financés par la générosité du public



- 66,0 M€ Missions sociales
- 17,2 M€ Fonctionnement
- 10,8 M€ Frais de recherche de fonds
- 0,6 M€ Investissements nets

> LES RESSOURCES 2018

Ressources collectées auprès du public

La générosité du public est depuis toujours la principale ressource de la Ligue contre le cancer. Les produits liés aux libéralités et assurances vie atteignent 47,9 M€, soit +6 % comparé à 2017. Les dons, à hauteur de 42,6 M€ progressent de 1,7 % par rapport à 2017.

Les autres produits issus de la générosité du public, constitués essentiellement des dons reçus lors de manifestations, totalisent 5,6 M€ contre 5,2 M€ en 2017 (+7,7 %).

Autres fonds privés

Les opérations de mécénat et de parrainage s'élevaient à 1,5 M€ comme en 2017.

Subventions

Les subventions, reçues essentiellement des collectivités territoriales, soit 3,7 M€, s'améliorent de 0,3 M€ malgré les fortes tensions budgétaires au sein de ces structures.

Autres produits

Ils intègrent principalement les cotisations des adhérents pour 4,7 M€, en recul de 2,5 %, à l'instar du nombre d'adhérents. Les produits exceptionnels pour 2,0 M€ se rapportent à des annulations d'engagements des exercices précédents dans les missions sociales ainsi que la vente de biens immobiliers dans les Comités Départementaux.

UNE ORGANISATION FINANCÉE PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC ET LES COTISATIONS DE SES ADHÉRENTS

Les produits de la générosité du public, complétés des cotisations des adhérents, représentent près de 93 % du total des ressources de la Ligue.

> LES EMPLOIS 2018

Missions sociales

Les missions sociales de la Ligue contre le cancer s'élevaient à 70,3 M€, soit +4,6 % par rapport à 2017. Le ratio missions sociales sur le total des emplois est égal à 66,8 %, quasiment identique à l'année précédente.

Frais de recherche de fonds

Le montant des frais de recherche de fonds atteint 15,2 M€ (+3,4 % par rapport à 2017). Les frais d'appels de dons ainsi que de libéralités et assurances vie sont globalement stables.

Frais de fonctionnement

Ces frais recouvrent les engagements des activités de support (administration, gestion du personnel, communication institutionnelle, comptabilité, audit interne, juridique, informatique, charges liées au bâtiment, dotations aux amortissements, etc.). Ils totalisent 19,7 M€, progressant de 4,3 % comparé à 2017, principalement du fait de la hausse des frais de communication.

Le maillage territorial, qui constitue la spécificité et la force de la Ligue contre le cancer, engendre des coûts de fonctionnement incompressibles inhérents à cette organisation décentralisée, ce qui rend difficile l'interprétation de la comparaison des ratios avec ceux d'autres organismes caritatifs centralisés.

Résultat de l'exercice 2018

L'année 2018 présente un résultat excédentaire de 2,0 M€, ce qui permet d'abonder les réserves de la Ligue, qui correspondent à 12 mois d'activité moyenne sur les 3 derniers exercices. Ce niveau de réserves est dans la fourchette recommandée par la Ligue contre le cancer à l'ensemble de son réseau (103 Comités départementaux et le siège de la Fédération).

> COMPTE DE RÉSULTAT ET BILAN DE LA FÉDÉRATION 2018

COMPTE DE RÉSULTAT SYNTHÉTIQUE (M€)	2018	2017
Produits d'exploitation	106,0	102,2
Charges d'exploitation	-105,0	-100,8
Résultat d'exploitation	1,0	1,4
Produits financiers	1,3	1,2
Charges financières	-0,5	-0,1
Résultat financier	0,8	1,1
Résultat courant avant impôts	1,8	2,5
Produits exceptionnels	1,9	1,4
Charges exceptionnelles	-0,9	-0,5
Résultat exceptionnel	1,0	0,9
Solde des ressources affectées	-0,6	0,0
Impôts	-0,2	-0,2
Résultat net	2,0	3,2

BILAN ACTIF ET PASSIF (M€)	2018			2017
ACTIF (EN M€)	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	NET
Actif immobilisé	59,5	-22,3	37,2	37,0
Actif circulant	147,8	-0,6	147,2	145,9
Charges constatées d'avance	1,1		1,1	1,1
TOTAL ACTIF	208,4	-22,9	185,5	184,0
Engagements reçus			48,3	52,7
PASSIF (EN M€)	NET			NET
Fonds associatifs				137,3
Provisions pour risques et charges				4,0
Fonds dédiés				2,6
Emprunts et dettes financières				1,7
Autres dettes et avances				39,9
Produits constatés d'avance				0,0
TOTAL PASSIF	185,5			184,0
Engagements donnés				4,3

RÉSULTAT D'EXPLOITATION**+1 M€** (+1,4 M€ en 2017)

Les produits d'exploitation totalisent 106,0 M€ (+3,8 M€ comparé à 2017). Ils sont essentiellement composés des produits de la générosité du public, des partenariats, des subventions des collectivités territoriales et de ventes diverses. L'augmentation constatée en 2018 résulte essentiellement des produits des libéralités et assurances vie.

Les charges d'exploitation atteignent 105,0 M€ (+4,2 M€ comparé à 2017). Elles intègrent notamment les financements relatifs aux missions sociales, les frais de personnel, les dotations aux amortissements, les frais relatifs aux locaux et ceux liés aux opérations de marketing et de communication.

RÉSULTAT FINANCIER**+0,8 M€** (+1,1 M€ en 2017)

Les produits financiers s'élèvent à 1,3 M€ (+0,1 M€ comparé à 2017), dans un contexte de stabilité des taux à un niveau historiquement bas.

Les charges financières de 0,5 M€ (+0,4 M€ comparé à 2017) correspondent pour l'essentiel aux intérêts des emprunts contractés par les Comités départementaux et à des dotations aux provisions sur des placements. C'est ce dernier poste qui a augmenté en 2018.

SOLDE DES RESSOURCES AFFECTÉES ET CHARGES D'IMPÔTS**-0,8 M€** (-0,2 M€ en 2017)

Les reprises de fonds dédiés atteignent 2,9 M€. Elles correspondent à l'utilisation en 2018 de financements affectés lors d'exercices antérieurs.

Les dotations aux fonds dédiés de 3,5 M€ matérialisent la part non utilisée de ressources affectées par des tiers financeurs sur l'exercice 2018. La charge d'impôts de 0,2 M€ sur les activités fiscalisées reste stable.

RÉSULTAT EXCEPTIONNEL**+1 M€** (+0,9 M€ en 2017)

Ce résultat intègre entre autres des annulations d'engagements en missions sociales des exercices antérieurs, ainsi que des produits liés à des cessions de biens immobiliers dans 4 Comités départementaux.

RÉSULTAT NET : +2 M€ (+3,2 M€ en 2017)

Ce résultat est essentiellement la somme, à part égale, des résultats d'exploitation et financier.

Les réserves financières de la Ligue

Près de 93 % des ressources de la Ligue contre le cancer proviennent de la générosité du public et des cotisations des adhérents.

Cette spécificité rend les ressources de la Ligue particulièrement sensibles à la conjoncture générale et à la multiplication des sollicitations dont la population fait l'objet.

Aussi, la Ligue contre le cancer procède à une gestion prudentielle de ses fonds pour garantir le respect des engagements pluriannuels en cas de baisse conjoncturelle de ses ressources. Un fonds de roulement de 6 à 12 mois des engagements totaux assure la continuité de l'activité de la Fédération (siège et 103 Comités départementaux). Le volume de trésorerie de fin d'année s'explique par la part très significative des dons et, dans une moindre mesure, de legs encaissés en fin d'exercice. Les engagements inscrits au passif du bilan en fin d'année, principalement en matière de recherche, sont généralement honorés dès le premier trimestre de l'année suivante.

Les excédents de trésorerie des Comités départementaux et ceux du siège de la Fédération sont placés sur des supports sécurisés et pour l'essentiel disponibles.

Vous pouvez accéder aux comptes sur :

www.ligue-cancer.net

Rubrique "Je découvre la Ligue"

www.journal-officiel.gouv.fr

Site du Journal Officiel

Sur simple demande écrite au siège de la Fédération :

Ligue contre le cancer
Délégation aux affaires financières
14 rue Corvisart
75013 Paris

Une gestion vigilante et rigoureuse

Soucieuse de répondre aux attentes légitimes des donateurs en matière de rigueur de gestion et de transparence des comptes, la Ligue contre le cancer est soumise à différents contrôles internes et externes.

LE COMITÉ D'AUDIT INTERNE

Sa mission est d'évaluer, de prévenir et de contrôler les risques financiers et non financiers potentiels auxquels la Fédération (son siège et les Comités départementaux) est susceptible d'être exposée par ses activités. Elle consiste notamment à s'assurer de la formalisation de la mise en œuvre et du respect des procédures de contrôle interne et des obligations réglementaires, ainsi que d'assurer un suivi périodique de la mise en œuvre des orientations de la Fédération.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes sociaux et combinés de la Ligue sont certifiés par le commissaire aux comptes associé du cabinet KPMG. Celui-ci a été nommé à l'Assemblée générale de 2015, pour une durée de 6 ans.

Dans le cadre de ses travaux d'audit des comptes combinés, il effectue, chaque année, un contrôle de la comptabilité de plusieurs Comités départementaux, en complément des audits réalisés par le Service d'Audit Interne et le Comité du Don en Confiance.

Il a également procédé en 2018 à un audit approfondi de la sécurité des systèmes d'information de la Ligue.

LE DON EN CONFIANCE

La Ligue contre le cancer est membre agréé du Don en Confiance, association Loi 1901 de droit privé, créé en 1989, qui rassemble 90 associations et fondations caritatives.

Cet organisme a la volonté de préserver et développer une relation de confiance entre les donateurs et les associations accomplissant des missions d'intérêt général. En s'appuyant sur une charte de déontologie, il exerce la mission de contrôle de l'appel à la générosité du public et de l'utilisation des fonds collectés, en veillant à l'engagement de l'association sur les principes de transparence, de recherche d'efficacité, de probité et désintéressement, et de respect des donateurs, personnes physiques ou morales.

En adhérant de façon volontaire dès sa création au Don en Confiance, la Ligue contre le cancer s'engage au respect de la charte de déontologie, dont deux contrôleurs assurent un contrôle continu au siège de la Fédération et dans quelques Comités départementaux.

La Commission d'agrément du Comité de la Charte, après une étude approfondie du rapport des contrôleurs, a renouvelé l'agrément triennal de la Ligue contre le cancer pour le Don en Confiance le 1^{er} décembre 2016.

LA COUR DES COMPTES

L'une des missions de la Cour des comptes est le contrôle de l'emploi des ressources issues de la générosité du public. Le dernier rapport sur la Ligue contre le cancer, publié en février 2015, est consultable sur le site www.comptes.fr.

L'audit interne, une démarche fédérale méthodique d'amélioration continue

Depuis 2010, le Comité d'Audit Interne de la Fédération veille à la prévention et à la maîtrise des principaux risques dans l'exercice des missions de la Ligue contre le cancer, dans une optique d'amélioration régulière des pratiques.

Le Comité d'Audit Interne est composé de 5 administrateurs nationaux choisis pour leurs compétences en matière d'audit, de contrôle interne et de démarche qualité ou leur connaissance approfondie du fonctionnement et de la gouvernance d'un Comité départemental, ainsi que de deux Présidents de Comités départementaux.

Son Président, nommé par le Conseil d'administration parmi les membres du Comité d'Audit Interne, rapporte à chaque séance du Conseil d'administration sur les travaux conduits dans le cadre du plan d'audit interne annuel.

Attentif au strict respect de plusieurs règles fondamentales, le Comité d'Audit Interne développe aussi une aide méthodologique et des conseils aux Comités départementaux. Il assure par ailleurs un suivi des contrôles externes effectués.

L'identification des principaux risques, tant au siège de la Fédération que dans les Comités départementaux, et la connaissance des procédures et des modes opératoires, permettent de s'assurer de l'efficacité et de la pertinence du contrôle interne.

Deux salariés plein temps sont par ailleurs dédiés à l'audit interne, leurs travaux bénéficiant de l'appui de plusieurs auditeurs bénévoles engagés dans un Comité départemental de la Ligue contre le cancer ou principalement extérieurs à l'association.

Le Service d'Audit Interne a rédigé et diffusé des notes de recommandations aux Comités départementaux, notamment sur les obligations liées à l'émission des reçus fiscaux et sur les contrats de prestations de service.

Les nouvelles obligations liées à l'émission des reçus fiscaux dans le cadre de la loi de finance rectificative sur le régime spécial de vérification des reçus fiscaux émis par les organismes à but non lucratif ont fait l'objet de conseils pratiques.

Une revue exhaustive des frais de fonctionnement a également été réalisée et a donné lieu à la rédaction de notes de procédures détaillées afin de s'assurer que les Comités départementaux et le siège répartissent au mieux les charges indirectes en tenant compte de leur finalité.

L'année 2018 a également été consacrée à la refonte du questionnaire d'autoévaluation qui est diffusé à tous les Comités afin que ces derniers prennent connaissance des activités de contrôles clés à mettre en place afin de réduire, voire supprimer les risques.

Les échanges réguliers avec les Comités permettent au Service d'Audit Interne d'avoir une idée précise des besoins spécifiques de chaque Comité et de formuler des préconisations personnalisées, ce qui contribue au développement d'une culture d'amélioration continue au sein du réseau.

Le Service d'Audit Interne s'est assuré du respect par les Comités départementaux et le siège de la Fédération de la réglementation sur la publication des comptes au Journal Officiel ou la déclaration des modifications de gouvernance ou de statuts à la Préfecture.

Il a réalisé en 2018 cinq audits complets et deux suivis d'audit de Comités départementaux.

Les États généraux de la prévention des cancers : une large concertation

Parce que 40 % des cancers sont évitables, pour le 100^e anniversaire de sa création, la Ligue a souhaité donner un nouvel élan à la prévention des cancers en mobilisant toute la société, les institutions, les élus et les médias pour que celle-ci devienne une priorité nationale. Reprenant les modalités utilisées lors des États généraux des malades, l'objectif de ces États généraux de la prévention des cancers (EGPC) était d'ouvrir un espace de dialogue pour construire, pour les dix ans à venir, un plan d'action sociale, sanitaire, politique, juridique, technologique, environnementale, culturelle et voire fiscale qui permettrait de réduire puis faire disparaître les cancers évitables.

UNE ACTION EN PARTENARIAT

La Ligue contre le cancer a organisé, le 21 novembre 2018, les 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers. Outre le Conseil économique, social et environnemental (CESE) - 3^e assemblée constitutionnelle de la République -, partenaire majeur de l'événement dès le début des travaux, plusieurs autres partenaires se sont associés à la démarche de la Ligue : l'Institut national du cancer, Santé publique France, l'École des hautes études en santé publique, le Centre international de recherche sur le cancer, la Fédération hospitalière de France, Unicancer, l'Académie nationale de médecine et le Secours populaire français.

PLUSIEURS ÉTAPES

Dès le début de l'année 2018, une grande mobilisation réunissant 500 personnes issues de la société civile, anciennes personnes malades, experts, associations et Comités départementaux de la Ligue, a été organisée autour de **dix ateliers** qui abordaient les thèmes suivants : facteurs de risque et facteurs protecteurs ; modification des comportements ; politique de prévention ; cancer et travail ; cancer et environnement ; démocratie et prévention des cancers ; inégalités d'accès à la prévention ; dépistage et vaccination ; les acteurs de la prévention des cancers, vers une professionnalisation ? ; école, éducation et prévention des cancers.

Les travaux des ateliers ont débouché, pour chacun des 10 thèmes retenus, sur un état des lieux

des enjeux et un recensement des objectifs. Une consultation citoyenne a permis d'enrichir ces premiers constats. Les ateliers repris en juin 2018 ont fait émerger des propositions concrètes d'actions de prévention, soumises au regard d'une seconde consultation citoyenne. Des propositions ont été finalisées en octobre 2018.

Parce que des États généraux de la prévention ne pouvaient se concevoir sans l'implication des nouvelles générations, une **opération en milieu scolaire, « un Comité, une école » a été menée sur l'année scolaire 2017 - 2018**, en partenariat avec l'Éducation nationale, **pour recueillir la parole des plus jeunes dans les écoles et les collèges**. Grâce à la mobilisation des Comités départementaux de la Ligue contre le cancer, plus de 3 100 enfants âgés de 9 à 14 ans ont ainsi participé à cette opération pour réinventer la politique de prévention des cancers. Les contributions des enfants ont été publiées dans un hors-série de *Clap'santé* consultable sur le site de la Ligue www.ligue-cancer.net.

La restitution collective des travaux a eu lieu le 21 novembre 2018 au CESE avec un retour sur les actions de mobilisation citoyenne en région et des interventions de personnalités françaises et étrangères. Ces États généraux ont débouché sur une véritable refondation de la prévention des cancers avec 11 propositions « phare » présentées dans un livre blanc ainsi qu'un document de synthèse, accessibles sur le site internet de la Ligue.

> « Un Comité, une école » en quelques chiffres :

- 55 départements
- 53 écoles, 38 collèges,
1 établissement régional
d'enseignement adapté,
1 conseil départemental des jeunes
- 80 classes élémentaires
et 63 classes de collège
- 1 570 propositions effectuées
par les enfants

Les 11 propositions du livre blanc :

1. Renforcer l'implication des citoyens dans les politiques de prévention et la promotion de la santé - Étendre la démocratie en santé au champ de la prévention à tous les échelons ;
2. Créer un dispositif d'information numérique national de référence visant à informer et à sensibiliser les individus et les populations à l'exposition aux risques ;
3. Promouvoir, dès le plus jeune âge et tout au long de la scolarité, les comportements favorables à la santé ;
4. Permettre à chacun de connaître les facteurs de risque auxquels il a été exposé tout au long de sa vie ;
5. Réduire les inégalités d'accès à la prévention ;
6. Professionnaliser et reconnaître les acteurs de la prévention ;
7. Intégrer un volet prévention des cancers dans toutes les politiques publiques, aux différents niveaux territoriaux ;
8. Créer un cadre réglementaire favorable à la prévention et permettant d'aller vers une dénormalisation des principaux facteurs de risque et des causes de cancer que sont l'alcool et le tabac ;
9. Renforcer la recherche sur les déterminants des risques de cancer ;
10. Développer une politique ambitieuse de lutte contre les cancers viro-induits ;
11. Prévenir les conséquences néfastes de l'après-cancer liées à des expositions aux facteurs de risque.



L'OPÉRATION « UN COMITÉ, UNE ÉCOLE »

L'opération « un Comité, une école », un des éléments les plus marquants de ces 1^{ERS} États généraux de la prévention des cancers, a permis aux élèves de s'emparer des questions de prévention et ainsi de :

- > contribuer à l'éducation citoyenne : en les rendant acteur ;
- > contribuer à l'élaboration d'une culture commune en prévention ;
- > exprimer leur représentation sur le cancer ;
- > développer leurs compétences psychosociales.

Quelques exemples parmi les propositions des enfants :

- > **Mesure législative** : « Je réglementerais les pubs pour tous les produits connus comme cancérigènes : la publicité pour le tabac est bien interdite en France, alors pourquoi ne pas faire pareil avec tout ce que l'on sait dangereux ? »
- > **Mesure informative et éducative** : « Dans les établissements, on pourrait prendre des élèves écoutés par leurs camarades et leur dire de faire la prévention. »
- > **Mesure visant à agir sur l'environnement** : « On pourrait obliger à ce que les nouveaux lieux publics soient équipés pour faire de l'activité physique comme dans certaines gares où il faut pédaler pour recharger son portable. »
- > **Mesure incitative** : « Je baisserais les prix des fruits et légumes et j'inciterais les gens à faire du sport en rendant les activités extrascolaires gratuites. »
- > **Et une invention** : « On pourrait fabriquer une puce à placer sur notre dos qui sonnerait quand on a bu trop d'alcool. »



Prévention des facteurs de risque

En parallèle à la forte mobilisation sur les États généraux de la prévention des cancers, la Ligue poursuit les trois axes de travail retenus lors des Assises de la prévention auxquels s'est ajouté le développement d'un travail avec les collectivités locales qui prennent une place de plus en plus importante dans les politiques de santé :

- Éduquer les jeunes à la santé
- Réduire le tabagisme
- Promouvoir la réduction des inégalités de prévention et sensibiliser aux dépistages
- Soutenir la prévention grâce aux partenariats avec les collectivités locales

ÉDUCER LES JEUNES À LA SANTÉ

Aux côtés des équipes éducatives, les Ligueurs interviennent en soutien des dispositifs académiques sur tous les aspects de la prévention des cancers et des facteurs de risque et de protection associés : « tabac », « alimentation », « soleil », « activité physique », « autres addictions », « sommeil », « environnement », « écrans ». Les modalités d'animation visent également au développement des compétences psychosociales des élèves et s'inscrivent dans l'appui à la mise en place du parcours éducatif en santé par les équipes enseignantes.

Les actions concernent 3 volets :

- > la formation et l'accompagnement des acteurs éducatifs ;
- > la mise à disposition de matériels et d'équipements pédagogiques ;
- > la mise en œuvre d'outils facilitant l'échange d'information et l'évaluation.

1/ Accompagner les initiatives et intervenants en milieu scolaire

En 2018, 86 Comités départementaux (soit plus des 3/4) ont développé des actions d'éducation des jeunes à la santé :

- en milieu scolaire : pour 78 Comités, 5 282 interventions menées auprès de 156 897 élèves ;
- en milieu périscolaire : pour 16 Comités, 160 interventions menées auprès de 1 362 enfants ;
- auprès du public étudiant, majoritairement dans les filières médico-sociales et pharmacie : pour 43 Comités, 120 interventions dont 79 projets ayant reçu un soutien méthodologique de la Ligue ;
- auprès des jeunes en difficulté et en déscolarisation : pour 23 Comités, 250 actions spécifiques.

2/ Développer le passage au numérique pour accompagner les enseignants et parents



- **Lig'up : lancé le 14 mars 2018, un nouveau site internet ressource** de prévention et d'éducation à la santé créé pour les jeunes et la communauté éducative en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale.

Lig'up souhaite aider les jeunes à devenir **acteurs et responsables de leur santé** et de leur environnement et à se sentir concernés par les questions de prévention.

Comment ? En leur permettant de comprendre les enjeux liés à leur santé et celle des autres, à partir d'exemples et de situations de leur vie quotidienne dans une approche documentée et divertissante.

- **En 2018, une application ludique sur la prévention des risques pour les adolescents a été réalisée** : « Good ways of life ». La mission est d'aider Léo, Irène, Gary, Ugo et Elsa et leur entourage à éviter les pièges et les comportements les plus inconscients pour leur épargner un sort funeste. 8 mini-jeux à la dynamique haletante, des contenus humoristiques et intelligents, des dizaines de badges fantaisistes, ainsi que des mini-vidéos également disponibles sur le site Lig'up.

RÉDUIRE LE TABAGISME

La Ligue a obtenu le financement de deux projets par le fonds tabac de l'assurance maladie : « Le développement de la dénormalisation du tabac par la mise en place d'espaces sans tabac » ainsi qu'une enquête sur la présence du tabac dans le cinéma français.

PROMOUVOIR LA RÉDUCTION DES INÉGALITÉS DE PRÉVENTION ET SENSIBILISER AUX DÉPISTAGES

En 2018, **52 Comités** ont développé un total de **653 actions** en direction des publics et/ou territoires en situation de précarité. Parmi elles, **169 actions (49 Comités)** portent sur l'alimentation, **162 actions (28 Comités)** sur les dépistages, **154 actions** sur le tabac, **59 actions (17 Comités)** sur le soleil et **29 actions (46 Comités)** sur l'activité physique. Ces nombreuses actions sont souvent organisées en partenariat avec des associations, des mutuelles, des collectivités locales et des structures de gestion des dépistages.

Ces interventions en direction des publics et/ou territoires en situation de précarité ne peuvent être bien perçues par ces personnes que si des interventions auprès du grand public sont également conduites, ceci dans un universalisme proportionné où les interventions spécifiques viennent en renforcement des interventions auprès du grand public.

Ainsi, au total, **92 Comités** ont mené **2 245 interventions** sur le dépistage auprès du **grand public** et **43 Comités** en milieu **étudiant**, milieu dont la couverture santé s'est grandement dégradée.

68 Comités ont réalisé **817 interventions** sur le cancer du sein et **68 Comités** ont mené **354 interventions** sur le cancer colorectal. **24 Comités** ont réalisé **182 interventions** sur le cancer du col de l'utérus et de la vaccination HPV. **68 Comités** ont mené **354 interventions** sur le cancer de la peau. Les interventions portent sur la thématique de la prévention des risques solaires (semaine de la protection solaire, stands, animations, interventions) représentant une part importante de l'activité des Comités départementaux. **60 Comités** ont effectué **480 interventions** en prévention solaire, dont **39 Comités** en relayant la semaine de la protection solaire. **49 Comités** réalisent régulièrement des actions portant sur l'alimentation et **46 Comités** sur l'activité physique en prévention primaire, pour un **nombre cumulé d'interventions de 693** auprès du grand public.

DÉPISTAGE

La Ligue contre le cancer s'est mobilisée pour alerter sur les conséquences graves en termes de perte de chance pour la santé des citoyens de l'annulation du marché passé sur les tests immunologiques

de dépistage du cancer colorectal au 1^{er} août 2018. Cette décision risquait d'induire une pénurie de tests freinant l'accès au dépistage du cancer colorectal. Elle faisait suite à un imbroglio juridique entre l'assurance maladie et les laboratoires qui n'avaient pas été retenus dans l'appel d'offres et qui en contestaient les modalités de passation. Le Conseil d'État s'est finalement prononcé le 12 juillet contre la résiliation anticipée (au 1^{er} août) du marché du test immunologique permettant les commandes et le bon déroulement de la continuité du dépistage, avec une période relativement courte de rupture d'approvisionnement décliné.



SOUTENIR LA PRÉVENTION GRÂCE AUX PARTENARIATS AVEC LES COLLECTIVITÉS LOCALES

Le service prévention a conçu un dossier « Ma ville se ligue » composé de différentes fiches regroupant actions de prévention, dépistage ou mise en place d'environnements favorables à la santé. Ce dossier regroupe les diverses activités qui peuvent être proposées aux collectivités locales dans le cadre d'actions, de partenariat ou au travers de contrats locaux de santé. **50 Comités ont effectué des actions avec et auprès des collectivités locales dont 25 Comités dans le cadre du dossier « Ma ville se ligue contre le cancer ».**

Pour les actions de dépistage auprès des **collectivités**, **598 interventions** ont été réalisées par **32 Comités** soit :

- **315 actions sur le dépistage du cancer du sein** réalisées par 30 Comités ;
- 75 actions sur le dépistage du col de l'utérus et la vaccination HPV par 14 Comités ;
- **142 actions visant au dépistage organisé du cancer colorectal par 24 Comités ;**
- 61 actions sur le dépistage des cancers de la peau par 8 Comités.

S'y ajoutent :

- 136 interventions en prévention des risques solaires par 20 Comités, surtout pour la formation d'intervenants : animateurs et professionnels de la petite enfance,
- **155 actions sur l'alimentation et l'activité physique par 49 Comités.**



Un accompagnement global, gratuit, personnalisé et de proximité des personnes malades et de leurs proches

DES AIDES FINANCIÈRES

Chaque année, les Comités départementaux versent des aides financières aux personnes malades. **En 2018, ce sont près de 11 000 familles qui ont été aidées.**

Le montant total des aides attribuées en 2018 s'élève à 4,6 millions d'euros.

AIDE DE LA FONDATION MACIF : LE PROGRAMME PLURIELLES

FONDATION



Pour la troisième année, la Fondation MACIF a soutenu la Ligue contre le cancer dans l'aide financière qu'elle apporte aux personnes malades au travers de ses commissions sociales, en ciblant plus particulièrement **les familles en situation de monoparentalité.**

Avec **une aide de 120 000 € en 2018, 376 familles** ont pu être aidées et pour **60 % d'entre elles, ces aides étaient destinées à régler des problèmes de la vie quotidienne** (loyer, électricité, etc.).



SOUTIEN DE LA CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

La CNAM a accordé une subvention de 50 000 € permettant aux Comités de Haute-Vienne, des Ardennes, du Loir-et-Cher, du Lot-et-Garonne et de la Somme de mettre en place des activités physiques adaptées, du soutien psychologique, des rendez-vous de conseils en diététique, des ateliers culinaires et des actions d'aide au retour à l'emploi. La CNAM a également versé une aide de 10 000 € pour la réalisation de deux films d'animation destinés à faire connaître les actions de la Ligue auprès des personnes malades et des professionnels de santé.

DES SOINS DE SUPPORT ET DE BIEN ÊTRE

Pour améliorer la qualité de vie des personnes malades au quotidien, la Ligue, à travers ses 103 Comités départementaux, offre différents types de soins de support et de bien-être.

Et en particulier :

- du soutien psychologique : **dans 81 départements et 128 sites**
- des activités physiques adaptées : **dans 78 départements et 148 sites**
- des soins socio-esthétiques : **dans 77 départements et 142 sites**
- des ateliers et conseils en nutrition : **dans 54 départements et 71 sites**

Les soins de support et de bien-être sont également proposés dans de nombreux départements.

Pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net

UN ACCOMPAGNEMENT AU RETOUR À L'EMPLOI

Cet accompagnement se concrétise sous deux formes :

-auprès des salariés

Trois formes d'interventions différentes :

- une orientation directe des personnes malades sur les questions liées au retour à l'emploi vers les partenaires (CARSAT-CRAMIF, CPAM, MSA, Sécurité sociale des indépendants, etc.) par 26 Comités départementaux ;
- des ateliers de préparation au retour à l'emploi proposés par 21 Comités départementaux ;
- un coaching individuel, parfois sous la forme de modules d'accompagnement, pour préparer le retour à l'emploi des salariés atteints de cancer par 14 Comités départementaux.

- Auprès des entreprises avec le programme Lig'Entreprises engagées contre le cancer (anciennement Pacte)

Ce programme a un double objectif : changer le regard porté sur le cancer en entreprise, en sensibilisant les collaborateurs aux implications de la maladie et à ses répercussions éventuelles sur l'emploi ; déployer des actions de prévention.

En 2018, les entreprises dans lesquelles le programme Lig'Entreprises a été déployé sont majoritairement du secteur privé (56 %), le secteur public au sens large étant également concerné (28%) ainsi que d'autres entités mutualistes ou associatives (13 %).

Les secteurs d'activités de ces entreprises sont principalement les activités sanitaires et sociales (25 %), l'industrie et l'énergie (22 %), le secteur des services (18 %) et les collectivités territoriales (9 %).

DES VISITES AUX PERSONNES MALADES

Chaque année, grâce aux bénévoles formés par l'École de formation agréée de la Ligue, de nombreux bénévoles rendent visite aux personnes malades sur leurs lieux de soins. Plus de **40 000 personnes malades ont pu en bénéficier**. Parfois, ces visites ont lieu au domicile. **800 personnes malades ont pu en bénéficier en 2018**.



FACE AU CANCER, VOUS AVEZ UN NUMÉRO POUR ÊTRE ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ

DES PROFESSIONNELS SONT À VOTRE ÉCOUTE DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 19H00 (SERVICE GRATUIT).

LA LIGUE **0 800 940 939** Services & appel gratuits

- ÉCOUTE ET SOUTIEN PSYCHOLOGIQUE
- CONSEILS POUR ACCÉDER À UNE ASSURANCE DE PRÊT
- PERMANENCE JURIDIQUE

pour en savoir plus : www.ligue-cancer.net



« SERIOUS GAME » : CANCER ET EMPLOI : ET SI ON EN PARLAIT ?

Parmi les actions de sensibilisation proposées aux entreprises, la Ligue a développé un support d'animation qui permet de manière ludique d'aborder le thème du cancer et d'appréhender les problématiques rencontrées par les collaborateurs qui se trouvent confrontés à cette situation.

Se présentant sous la forme d'un jeu de l'oie, les participants sont invités à répondre à des questions qui suivent un parcours en 3 temps : à l'annonce, pendant les traitements et à la reprise. Les questions s'articulent autour de 4 axes : les informations factuelles sur le cancer, le point de vue du salarié atteint de cancer, le point de vue des collègues et des managers et les maladresses à éviter. Ce « serious game » a pour objectif de créer un échange, entre les participants et avec les animateurs de la Ligue, sur le cancer et les effets des traitements, sur les représentations de la maladie et sur les bonnes attitudes à adopter.

UN NUMÉRO VERT POUR ÊTRE ÉCOUTÉ ET CONSEILLÉ DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H À 19H

La Ligue contre le cancer met à disposition de toutes les personnes concernées par le cancer un numéro vert entièrement gratuit permettant d'accéder à 3 services :

1. un service d'écoute anonyme et confidentiel animé par des psychologues. 1 755 appels en 2018 ;
2. un service Aidéa anonyme et confidentiel animé par des conseillers spécialisés pour répondre aux questions relatives à l'assurance emprunteur et au droit à l'oubli. 1 962 appels en 2018 ;
3. une permanence juridique pour des conseils juridiques avec des avocats du barreau de Paris. Près de 800 appels en 2018.

DE L'INFORMATION POUR LES PERSONNES MALADES ET LES PROCHES

La Ligue soutient les lieux d'information et d'orientation :

Les 36 ERI® - Espaces de rencontres et d'information. Ce sont des lieux ouverts, situés en établissements de soins, accessibles sans rendez-vous et animés par des accompagnateurs en santé. Ces derniers écoutent, renseignent et orientent les visiteurs vers les personnes et structures ressource. Les ERI® ont accueillis près de 55 000 personnes en 2018.



Trois nouveaux ERI® ont vu le jour en 2018 :

- à l'Institut Mutualiste Montsouris à Paris ;
- au Centre Antoine Lacassagne à Nice ;
- l'Espace Ligue de l'Institut de cancérologie de l'ouest Paul Papin est devenu un ERI® début 2018.

Les 300 Espaces Ligue, qui sont des lieux d'accueil ouvert non médicalisés gérés par les Comités départementaux de la Ligue contre le cancer et adaptés aux attentes des personnes malades et de leurs proches.

Ils sont situés en établissements de santé pour un tiers ou en ville, pour deux tiers, afin de mieux répondre aux enjeux de l'ambulatoire.

Le Comité de Patients pour la Recherche Clinique (CPRC)

Ce comité de patients a fêté ses 20 ans en 2018

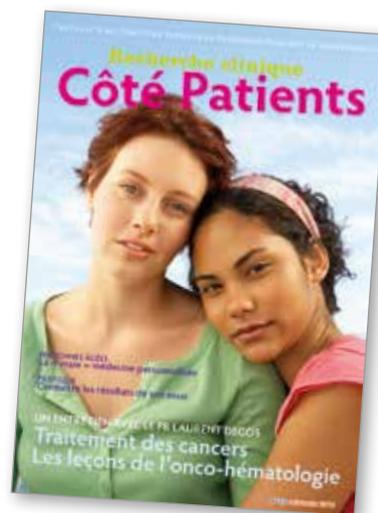


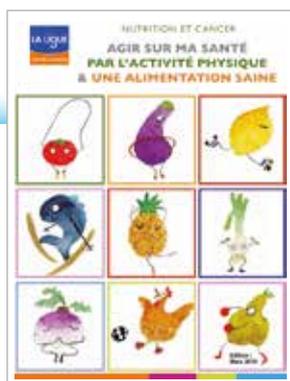
Composé fin 2018 d'une centaine de personnes, le Comité de Patients pour la Recherche Clinique poursuit son activité et bénéficie d'un soutien de l'INCa dans le cadre de l'action 5.4 du Plan cancer 2014-2019. Il a relu 193 notes d'information et formulaires de consentement d'essais thérapeutiques (soit 53 relectures de plus qu'en 2017).

À l'occasion des 20 ans, un film d'animation court (1 min) a été présenté en décembre 2018, lors de l'assemblée plénière réunissant le comité de patients et les promoteurs d'essais cliniques, pour être ensuite diffusé sur les réseaux sociaux afin de mieux faire connaître le rôle du CPRC.



Pour répondre aux besoins d'information des patients et de leurs proches sur la recherche clinique, le journal « Recherche Clinique Côté Patients » est édité par la Ligue à 9 000 exemplaires et diffusé largement. Il est également disponible en version électronique sur le site internet de la Ligue.





UNE COLLECTION DE BROCHURES

La Ligue contre le cancer met à disposition une collection de brochures pour les personnes malades. Elle comprend **14 titres**.

Plus de 161 000 exemplaires de cette collection ont été diffusés gratuitement aux personnes malades en 2018, essentiellement par les Comités départementaux. Ces brochures sont également téléchargeables sur le site internet de la Ligue.

Une nouvelle brochure « Agir sur ma santé par l'activité physique et une alimentation saine » a été créée en 2018.

Les brochures concernant spécifiquement des pathologies cancéreuses sont également largement diffusées. Celles sur le cancer du sein et de l'ovaire ont été actualisées en 2018.

DE L'INNOVATION DANS LE PARCOURS DE SANTÉ

L'expérimentation « patient ressource »

Pilote de l'expérimentation « patients ressource » inscrite dans le Plan cancer 3 (action 7.15), la Ligue contre le cancer a poursuivi en 2018 le déploiement de cette action dans 3 régions : Grand Est, Pays de la Loire et Auvergne-Rhône-Alpes.

Deux missions concernent le patient ressource :

- le « Patient ressource Parcours », qui intervient auprès de la personne malade tout au long de son parcours de soins ;
- le « Patient ressource Témoin », qui témoigne de son vécu et de sa prise en charge pendant la maladie auprès des professionnels de santé dans le cadre de leur formation (futurs infirmiers, aides-soignants, médecins, pharmaciens, et manipulateurs en électroradiologie).

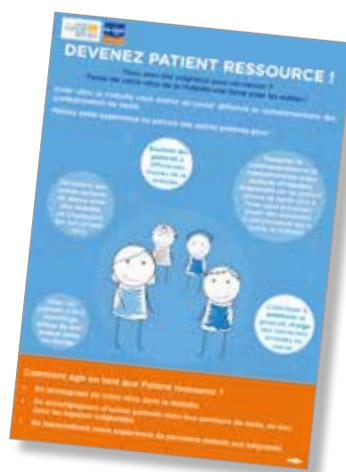
Les « patients ressource » sont recrutés, formés et accompagnés par la Ligue contre le cancer. Leur apport, tant auprès des personnes malades que des professionnels de santé, est suivi et évalué par un cabinet externe.

En 2018, 49 patients ressource ont été formés. Parmi eux, **20** ont été formés pour devenir patients ressource parcours et **29** pour devenir patients ressource témoins.

Au 31 décembre 2018 :

- **3 144 étudiants** ont été sensibilisés lors d'interventions de patients ressource témoins pendant leur formation.
- **386 patients ont bénéficié**, dans leur parcours de soins, d'au moins une rencontre avec un patient ressource parcours **et 331** ont accepté de participer à l'évaluation du dispositif.

L'année 2019 est la dernière année d'expérimentation de ce dispositif avec la remise d'un rapport d'évaluation à l'INCa.



La politique de soutien à la recherche de la Ligue

36,58 M€

Budget de la recherche en 2018

22,9 M€

Contribution des Comités départementaux au budget de la recherche en 2018

L'année 2018 a été pour la Ligue contre le cancer une année particulière : celle de son centenaire. Fidèle à l'ambition de Justin Godart, son fondateur, la Ligue s'est imposée tout au long des décennies comme un acteur associatif incontournable engagé sur tous les fronts de la lutte contre le cancer. **Dans le domaine de la recherche, cet engagement s'est concrétisé en 2018 par un investissement de 36,58 millions d'euros** (voir [figure 1](#), ci-dessous). Ce montant positionne la Ligue, cette année encore, comme le premier financeur associatif indépendant de tout le *continuum* de la recherche sur le cancer en France (voir [infographie pages 30-31](#)). Il représente 52 % des ressources que la Ligue consacre à ses missions sociales conformément à la stratégie conduite par le Conseil d'administration de la Ligue.

L'investissement de la Ligue se décline au niveau national au travers de 7 appels à projets et de plusieurs partenariats, ainsi qu'au niveau régional avec les différents appels à projets gérés par les Conseils Scientifiques Régionaux ou Interrégionaux. Les Actions Nationales sont principalement dédiées à soutenir des équipes reconnues dont les travaux nécessitent des moyens importants pour poursuivre et approfondir des projets « matures » sur le long terme. De façon complémentaire, une partie des actions régionales offrent à des équipes en émergence la possibilité de développer leur expertise et d'envisager progressivement le développement de projets de plus en plus ambitieux.

Cette complémentarité des actions nationales et régionales permet à la Ligue de mutualiser ses ressources afin de s'engager efficacement auprès des chercheurs partout en France, depuis une découverte initiale jusqu'à sa valorisation clinique au bénéfice du patient. Les montants investis par la Ligue dans chaque région et la contribution des régions au soutien de la recherche sur leur territoire sont présentés dans la carte de France (voir [figure 2](#) page 29).

Le montant total du soutien à la recherche financé par les Comités départementaux s'est élevé à 22,9 millions d'euros en 2018. 11,94 millions d'euros ont été investis dans les Actions Nationales et 10,96 millions d'euros dans les Actions Régionales.

2018 : DE NOUVELLES ACTIONS DE SOUTIEN À LA RECHERCHE

En 2018, la Ligue a également souhaité s'engager dans le soutien à la formation des jeunes cliniciens. Un appel à candidatures spécifique « Mobilité Recherche pour les cliniciens » a été lancé pour la première fois. Celui-ci a permis à cinq jeunes médecins de disposer d'une allocation de mobilité, d'une valeur moyenne de 66 K€, pour le financement d'un séjour à l'étranger (un an maximum) afin de développer un projet de recherche translationnelle ou clinique en cancérologie, dans un laboratoire ou service expert.

Figure 1

Budget global du soutien à la recherche en 2018

36,58 M€

ACTIONS NATIONALES

25,62 M€

financés par
• les Comités départementaux
• le siège de la Fédération

ACTIONS RÉGIONALES

10,96 M€

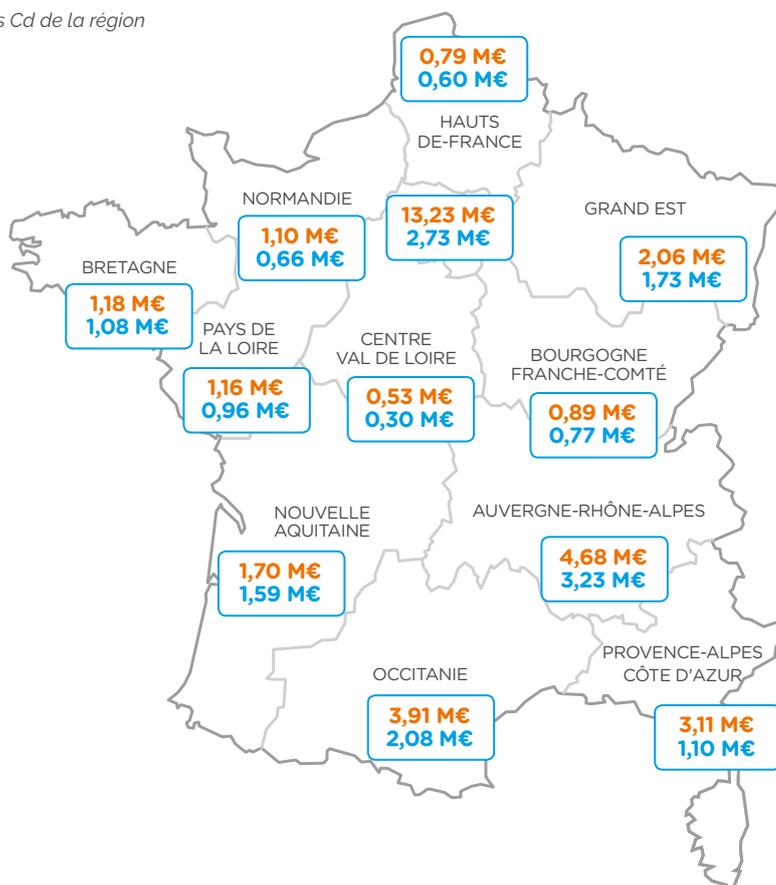
financés par
• les Comités départementaux

Figure 2

Investissement de la Ligue dans la recherche par région

X,XX Montant total

X,XX Part des Cd de la région



Les 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers de la Ligue, qui se sont tenus le 21 novembre 2018, ont permis à la Ligue d'affirmer sa volonté de donner un nouvel élan à la lutte contre le cancer en faisant de la prévention une priorité. A l'issue de cet événement, il a été décidé d'encourager les acteurs de la recherche à s'engager dans des projets en lien direct avec la prévention. Les années 2019 et 2020 verront se concrétiser cette décision en priorisant le soutien de projets de recherche ambitieux et transversaux en prévention.

Pour compléter son dispositif de soutien et financer des projets extrêmement innovants, la Ligue a décidé de se doter d'un fonds dédié. Ce fonds permettra le financement, en cours d'année, de projets originaux qui n'entreraient pas dans le cadre des appels à projets existants de la Ligue. La décision de financer ce type de projets sera prise à la suite d'un processus de validation identique à celui qui prévaut pour les appels à projets nationaux. Pour l'année 2018, un projet portant sur *l'enregistrement de cas de lymphomes anaplasiques à grandes cellules ALK négatifs associés à des implants mammaires* a été financé à hauteur de 20 K€.

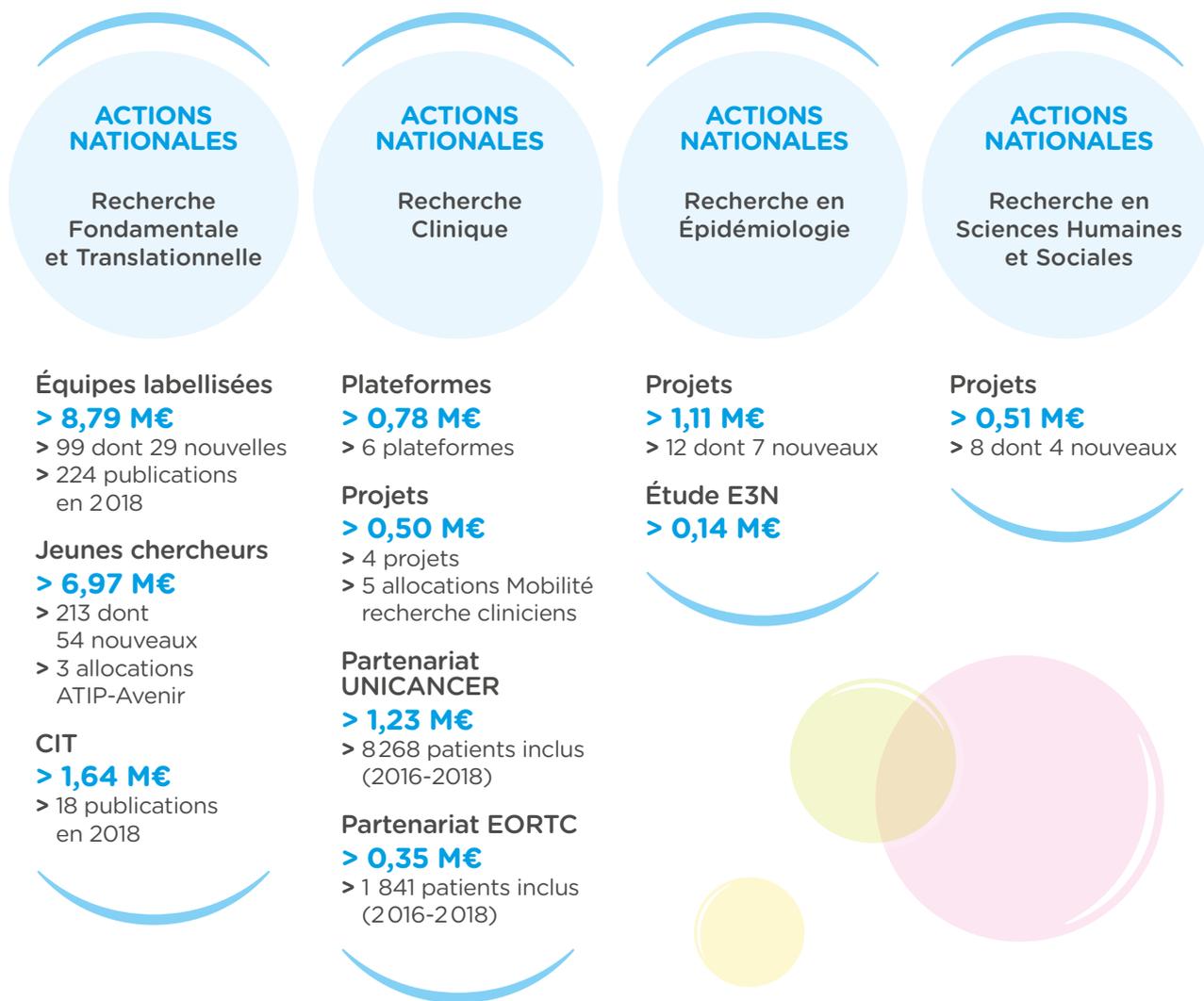
CANCERS DES ENFANTS, DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES ADULTES, UN COMBAT RENOUVELÉ

Outre le centenaire de la Ligue, l'année 2018 marque également les 15 ans du programme de recherche et d'actions « Adolescents et Cancer », devenu « Enfants, Adolescents et Cancer » en 2015. De fait, la Ligue a été pionnière dans le soutien à la recherche sur le cancer des plus jeunes. Son partenariat historique avec l'enseigne E. Leclerc lui a permis d'engager des moyens de plus en plus importants dans ce domaine. Ainsi, en 2018 la Ligue a pu investir un montant de 2,56 millions d'euros dans 35 projets financés dans le cadre de ses appels à projets nationaux (« Enfants, Adolescents et Cancer », 14 projets pour 1,24 M€ ; Équipes Labellisées, 6 projets pour 555 K€ ; 6 projets de jeunes chercheurs pour 191 K€) et de partenariats (PAIR Pédiatrie, 3 projets pour 336 K€ ; 6 centres labellisés de phases précoces pour 246 K€). Par ailleurs, le volet « action » du programme « Enfants, Adolescents et Cancer » a également abouti en 2018 à une réalisation d'importance avec l'inauguration du nouveau service d'oncologie pédiatrique du CHU de Rennes.

2,56 M€

Pour la recherche sur les cancers des enfants et des adolescents en 2018

Le continuum de la recherche sur le cancer



Détail de l'ensemble des financements disponible dans le Rapport de la recherche, **Tableau 1, p. 38**.

8,79 M€

99 équipes labellisées

LA RECHERCHE FONDAMENTALE ET TRANSLATIONNELLE

Lancé il y a 20 ans, « Équipes Labellisées » s'est imposé comme un programme de soutien incontournable plébiscité par les acteurs de la recherche en cancérologie française. 99 équipes labellisées sont soutenues par la Ligue en 2018. La réussite de ce programme est due à sa capacité à concilier deux impératifs : 1) identifier de nouvelles équipes et les aider à se développer. 2) accompagner de façon pérenne des équipes établies afin que leurs projets puissent être valorisés au bénéfice des patients. Le niveau des publications des équipes labellisées est un indicateur rendant partiellement compte de leur contribution aux progrès de la recherche en cancérologie. En 2018, 38 %

des articles publiés par ces équipes, avec la mention du soutien de la Ligue, sont parus dans des revues généralement qualifiées de « très haut » et d'« excellent niveau ».

Le programme Cartes d'Identité des Tumeurs® (CIT) a développé au cours des dernières années des méthodes innovantes, permettant d'analyser la diversité des populations de cellules au sein d'une tumeur (voir le rapport de la recherche). Ces outils, et plus globalement l'expertise de l'équipe CIT, ont contribué de façon majeure aux progrès effectués récemment dans la compréhension des cancers du côlon, du pancréas, du rein et des mésothéliomes. A titre d'exemples, les résultats de CIT sur l'impact pronostique des composantes tumorales dans les mésothéliomes ont été primés à Ottawa

soutenue en 2018

ACTIONS NATIONALES

Recherche sur le cancer des enfants et des adolescents

Appels à projets
« Enfants, Adolescents et Cancer »
> 1,24 M€
> 14 projets
dont 7 nouveaux

Équipes labellisées
> 0,56 M€
> 6 équipes

Jeunes chercheurs
> 0,19 M€
> 6 projets

PAIR Pédiatrie
> 0,34 M€
> 3 projets

CLIP² Pédiatrie
> 0,25 M€
> 6 centres

ACTIONS CONCERTÉES PAR CANCER

Partenariats INCa / ARC

PAIRs
> 0,67 M€
> 2 programmes
soit 9 projets
(PAIR Pédiatrie ;
PAIR Pancréas)

Priorité Cancers Tabac
> 0,46 M€
> 3 projets

ACTIONS RÉGIONALES

Recherche fondamentale
> 8,46 M€
> 349 projets

Recherche clinique
> 1,27 M€
> 52 projets

Jeunes chercheurs
> 0,31 M€
> 20

Recherche en épidémiologie
> 0,22 M€
> 8 projets

Recherche en sciences humaines et sociales
> 0,06 M€
> 3 projets

lors de l'édition 2018 du congrès international sur le mésothéliome. Des travaux ayant abouti à une meilleure compréhension de l'hétérogénéité des adénocarcinomes du pancréas ont fait l'objet d'une présentation orale en septembre 2018 à Boston lors de la 5^e conférence sur le cancer du pancréas, organisée par l'Association Américaine pour la Recherche sur le Cancer.

L'année 2018 a également vu l'aboutissement des efforts d'un consortium international (10 pays, 20 institutions), dans lequel l'équipe CIT était partie prenante, avec la définition d'une classification moléculaire consensus des cancers de la vessie. Ce résultat a été présenté et primé en octobre 2018 à l'occasion de la 16^e rencontre du réseau international du cancer de la vessie (ICBN 2018, Rotterdam).

L'ensemble des travaux publiés impliquant un des membres de CIT comme premier auteur, ou comme co-auteur, représente un total de 18 articles en 2018. 47 % de ces articles ont été publiés dans des revues généralement qualifiées de « très haut » et d'« excellent niveau ». En parallèle à l'obtention de ces résultats, l'équipe poursuit le développement de kits moléculaires qui concrétiseront le transfert vers la clinique des classifications moléculaires qu'elle a contribué à établir pour les cancers du sein, du côlon, de la vessie et de certains gliomes.

Le soutien aux jeunes chercheurs, qui contribue majoritairement au financement de projets de recherche fondamentale, a représenté un montant de 7,3 millions d'euros pour un total de 236 jeunes chercheurs.

1,64 M€

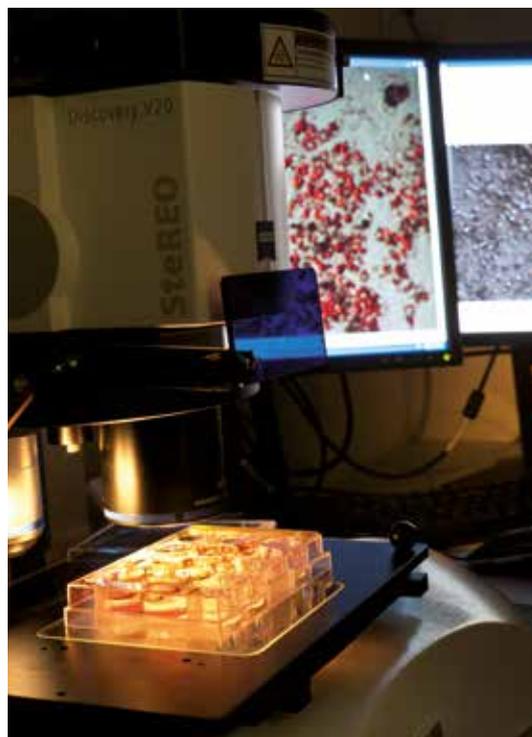
18 articles
publiés par l'équipe
CIT et ses
co-auteurs

2,9 M€
10000 patients
 inclus dans des essais cliniques entre 2016 et 2018

LA RECHERCHE CLINIQUE

L'amélioration de l'accès de tous à des soins novateurs partout en France est un des axes majeurs de l'action de la Ligue. Le soutien à la recherche clinique constitue un des bras de cette action **avec environ 2,9 millions d'euros investis par la Ligue en 2018**. Sur ce montant, 1,58 million d'euros ont été consacrés à des partenariats, avec Unicancer R&D et l'Organisation Européenne pour la Recherche et le Traitement du Cancer (EORTC). Le partenariat avec Unicancer porte spécifiquement sur des axes de recherche et des projets qui ne peuvent être financés que par des organisations à but non lucratif telle que la Ligue. L'ensemble des essais soutenus par la Ligue dans ce cadre a permis le recrutement de **8 268 patients sur la période 2016-2018**. La recherche promue par l'EORTC a pour particularité de s'appuyer sur un réseau international d'investigateurs. Sur la période 2016-2018, **1 841 patients français ont été recrutés dans les essais de cet organisme**. Par ailleurs, dans le cadre de son appel à projets « Recherche clinique », la Ligue a soutenu, en 2018, 6 plateformes régionales de recherche clinique pour un montant total de 778 K€.

recherche au niveau international. Le PAIR Pancréas se focalise sur 4 axes thématiques principaux : épidémiologie et génétique du cancer du pancréas ; biologie du cancer du pancréas ; amélioration du diagnostic ; accès au diagnostic et aux soins. La Ligue a également poursuivi son soutien à trois projets du programme « Priorité Cancers Tabac ».



Analyse au microscope de cellules souches murines différenciées en adipocytes

1,25 M€
 12 projets de recherche en épidémiologie

LA RECHERCHE EN ÉPIDÉMIOLOGIE ET LA RECHERCHE EN SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

On estime à 40 % le nombre de cancers évitables grâce à l'adoption d'un mode de vie et d'habitudes minimisant l'exposition à différents facteurs de risque (tabac, alcool, sédentarité et alimentation inadaptée, etc.). La Ligue s'est engagée depuis des décennies dans la promotion de la prévention. Elle investit dans la recherche en épidémiologie afin que les facteurs de risque des cancers soient mieux caractérisés, un prérequis essentiel à la mise en place de politique de prévention rationnelle et efficace. **En 2018, la Ligue a engagé plus de 1,25 M€ dans le soutien de 12 projets de recherche et de l'étude E3N.**



Analyse de données tumorales

512 K€
 8 projets de recherche en SHS

En 2018, la Ligue a consacré un montant de **512 K€, en augmentation de 18 % par rapport à 2017, au financement de 8 études de sciences humaines et sociales** soutenues dans le cadre de son appel à projets national.

SOUTENIR DES ACTIONS INTÉGRÉES DE RECHERCHE EN PARTENARIAT

La Ligue s'est engagée depuis 2010 au côté de l'INCa et de la Fondation ARC dans le financement d'initiatives visant à mobiliser des communautés de chercheurs et de cliniciens autour de projets fédérateurs abordant sous de multiples angles d'études (recherche fondamentale, recherche clinique, recherche en épidémiologie...) différentes pathologies cancéreuses. **En 2018, la Ligue a participé au financement de 9 projets dans le cadre de 2 PAIRs : le PAIR Pédiatrie et le PAIR Pancréas nouvellement lancé.** L'augmentation très importante de l'incidence du cancer du pancréas et sa très faible survie à 5 ans en font une priorité de

1,13 M€
 12 projets PAIRs et Priorité Cancers Tabac

La Ligue, force de réflexion et de revendications

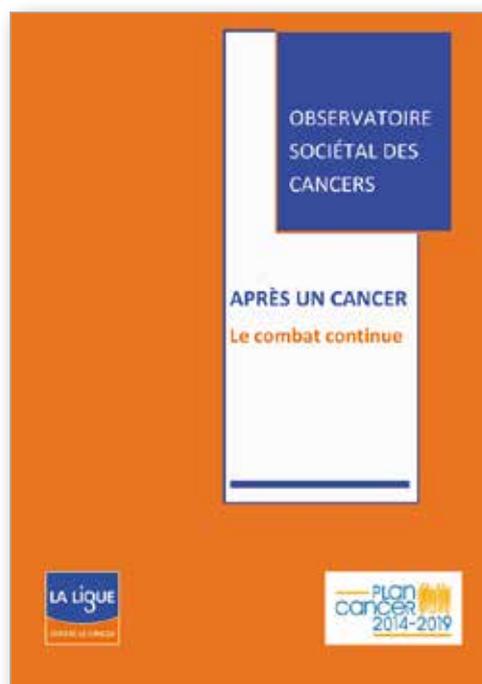
Œuvrer en faveur des personnes atteintes de cancer et de leurs proches nécessite d'avoir une approche globale de leur vécu afin de mieux comprendre les difficultés auxquelles elles sont confrontées. L'objectif est ainsi d'agir plus efficacement sur les politiques de santé, en se faisant l'écho des personnes malades, mais aussi de tous les usagers du système de santé. Ce travail est possible par une veille attentive sur l'évolution du paysage sanitaire et social mais aussi et surtout par des études ciblées autour des principaux enjeux de la lutte contre le cancer.

L'OBSERVATOIRE SOCIÉTAL DES CANCERS : APRÈS UN CANCER, LE COMBAT CONTINUE

Aujourd'hui, environ 3,8 millions de personnes, soit 6 % de la population française ont traversé l'épreuve du cancer et y ont survécu. Mais après un cancer, le combat des personnes n'est souvent pas terminé. Les conséquences de la maladie et des traitements sont durables et plurielles, parfois pour une longue durée, parfois à vie. Tant dans leur milieu professionnel que familial, elles peuvent rencontrer des difficultés pour reprendre le cours de leur trajectoire. En 2018, le rapport de l'Observatoire sociétal des cancers s'est intéressé à cette période de l'après-cancer.

1 / Des vécus différents de l'après-cancer

Pour la grande majorité des participants à l'enquête, le cancer constitue une étape qui a changé le cours de leur existence. Cependant la façon dont ces transformations ont été vécues sont très différentes en fonction des individus.



LE CANCER A ÉTÉ L'UN DES ÉVÉNEMENTS LES PLUS MARQUANTS DE MA VIE



73%

LE CANCER A DÉTRUIT MA VIE



13%

LE CANCER M'A FORCÉ À PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART



26%

LE CANCER M'A PERMIS DE PRENDRE UN NOUVEAU DÉPART

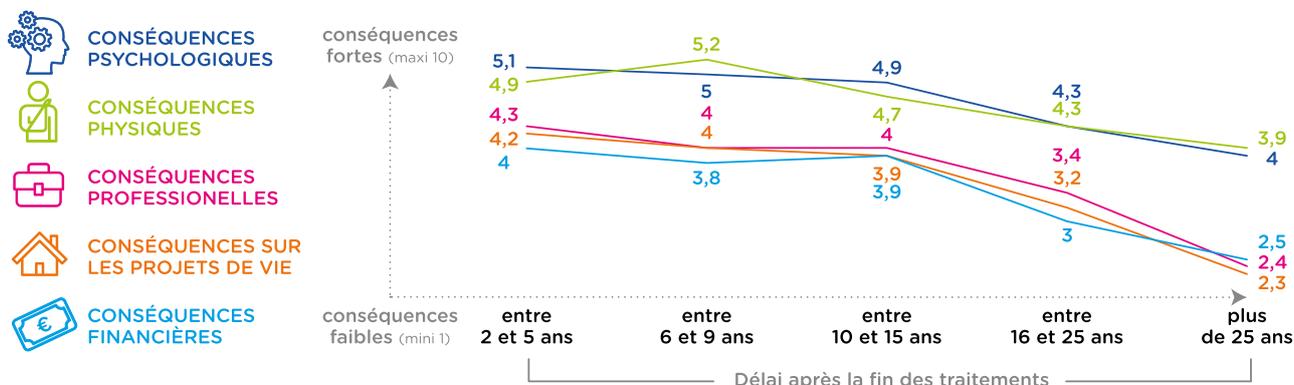


19%

IL FAUT DU TEMPS POUR VOIR LES CONSÉQUENCES DU CANCER DIMINUER

Autoévaluation du niveau des conséquences du cancer

(sur une échelle de 1 à 10)



2 / Des conséquences qui durent longtemps et qui ne disparaissent pas complètement

Quel que soit le vécu de la période de l'après-cancer, les conséquences de la maladie et des traitements sont durables. Bien que leurs effets diminuent avec le temps, elles ne disparaissent pas entièrement. Comme le montre le graphique ci-dessus, une inflexion du niveau de ces conséquences est toutefois manifeste au-delà de 15 ans après la fin des traitements.

3 / Des conséquences qui se cumulent pour certaines personnes

Ces différentes conséquences se cumulent régulièrement pour alourdir d'autant plus les stigmates laissés par la maladie cancéreuse. Certains profils de personnes sont plus susceptibles de présenter plusieurs conséquences fortes du cancer, après la fin des traitements.

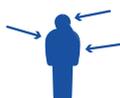
PROFIL DES PERSONNES LES PLUS IMPACTÉES



LES FEMMES



LES PERSONNES ÂGÉES DE PLUS DE 65 ANS



CELLES QUI ONT EU PLUSIEURS CANCERS



CELLES QUI ONT TERMINÉ LEURS TRAITEMENTS DEPUIS MOINS DE 5 ANS



CELLES QUI ONT SOUFFERT D'UN CANCER DES VADS*

4 / Le cas des prothèses dentaires

Après une radiothérapie ou une chimiothérapie, les personnes peuvent être confrontées à de fortes dépenses pour remplacer des dents extraites ou tombées. Les prothèses nécessaires ne sont pas des soins pris en charge au titre du régime de l'ALD. Or l'absence partielle ou totale de dents a de fortes conséquences sur l'état de santé et la vie sociale et professionnelle des personnes.

Le rapport « Après un cancer, le combat continue » est téléchargeable en version intégrale sur le site internet de la Ligue contre le cancer (www.ligue-cancer.net).

6% des personnes interrogées ont dû faire poser des prothèses dentaires



356€

RESTE À CHARGE ANNUEL



27%

DE PERSONNES AYANT EU UN CANCER DES VADS*



60%

DE RETRAITÉS



56%

DE PERSONNES AYANT TERMINÉ LEURS TRAITEMENTS DEPUIS AU MOINS 10 ANS

*VADS : voies aérodigestives supérieures comprenant notamment le larynx, le pharynx, les sinus de la face, la bouche, le nez...

MOBILISER ET REVENDIQUER

Poursuite du plaidoyer sur la question du médicament

La Ligue a poursuivi le travail entrepris sur les prix croissants et exorbitants des médicaments contre le cancer en ajoutant de nouveaux éléments (infographies, vidéo et blog) au site www.cancers-chers-medicaments.fr. Par ailleurs, elle a publié conjointement avec AIDES, Prescrire, UAEM, Médecins du Monde, Médecins sans frontières, France Assos Santé et UFC Que Choisir un livre blanc inter-associatif sur le prix et l'accès des médicaments. Enfin, ce plaidoyer a été porté au niveau européen avec la participation de la Ligue aux travaux de l'European Cancer Leagues (ECL) sur le sujet de l'évaluation des technologies médicales. La Ligue s'est par ailleurs mobilisée sur le sujet des pénuries par la mission d'information sur la pénurie de médicaments et de vaccins.

Alertes sur des dysfonctionnements ayant des conséquences majeures pour les personnes malades ou le dépistage

En tant que porte-parole des personnes malades, la Ligue alerte régulièrement les responsables publics. Le non-respect des seuils d'activité dans les établissements pratiquant la chirurgie du cancer du sein fut l'objet d'une interpellation d'Agnès Buzyn, ministre des Solidarités et de la Santé.

De même, sur le volet de la prévention, la Ligue contre le cancer a posé une question écrite au Gouvernement concernant le risque d'interruption du dépistage organisé du cancer colorectal. La Ligue a demandé que des mesures soient prises pour garantir la poursuite sans interruption de ce programme.

Agir collectivement pour les droits individuels

La Ligue est impliquée auprès des acteurs institutionnels pour faire évoluer la nomenclature des prothèses capillaires afin qu'elle soit en cohérence avec les engagements du dernier Plan cancer.

Lors des différentes réunions avec les parties prenantes, elle a demandé l'ajout des prothèses en cheveux naturels dans le dispositif, une prise en charge dissociée des accessoires et une possibilité de renouvellement anticipé pour les situations le justifiant.

La Ligue a pris part aux travaux de la Mutualité française concernant les réflexions autour de la perte d'autonomie à travers une réunion entre la Mutualité et les associations. Un courrier de la

Présidente Jacqueline Godet a été envoyé au président de la Mutualité française afin de relayer les positions de l'organisation sur ce sujet.

La Ligue a été aux côtés des victimes des implants PIP jusqu'au terme de la procédure en Cassation, en octobre 2018. L'ensemble de l'argumentation portée par la Ligue a été repris par la Cour, notamment la circonstance aggravante de tromperie. Il s'agit d'un jugement définitif qui marque la victoire de la Ligue.

PROMOUVOIR UNE RÉFLEXION ÉTHIQUE DANS LE CHAMP DU CANCER

Le Comité éthique et cancer est un organe consultatif abrité par la Ligue contre le cancer. Il est composé de 30 membres et d'un président, le Pr Axel Kahn. Il peut être saisi à tout moment par toute personne physique ou morale sur toute question d'ordre éthique en relation avec le cancer. Depuis 2008, il répond à toute saisine éthique sans pour autant se substituer aux personnes qui portent la responsabilité de la décision en émettant des avis et des recommandations. Il s'agit d'un dispositif consultatif d'aide à une décision médicale difficile, laquelle se situe ici dans un conflit de valeurs, dans une situation d'incertitude.

En 2018, le Comité éthique et cancer s'est réuni à trois reprises en sessions plénières. Plusieurs groupes de travail se sont tenus en parallèle, pour répondre aux saisines et émettre deux avis importants :

- *Mastectomie controlatérale comme alternative à la reconstruction mammaire* (Avis n°34) ;
- *Cannabis dans un contexte thérapeutique, une interdiction inéthique ?* (Avis n°35, qui a fait l'objet d'un communiqué de presse, largement relayé dans les journaux et les médias numériques).

Tous les avis du Comité éthique et cancer sont accessibles sur le site internet www.ethique-cancer.fr.

DIFFUSION DE LA VEILLE

L'organisation de la veille au sein de la mission Société et Politiques de Santé (SPS) permet de réaliser deux outils d'information : le Bulletin d'actualités quotidien (BAQ) et les Brèves juridiques et sociales, qui informent sur des sujets de fond aussi bien que sur des sujets d'actualité.

#TousSolidaires #TousLigueurs L'utilité de notre mobilisation

LE CENTENAIRE OU LA MISE EN VALEUR DES LIGUEURS

Pour appeler à la solidarité exceptionnelle de tous les Ligueurs et du grand public, des campagnes de communication ont été menées en 2018 sur différents médias (presse, réseaux d'affichage, télévision, radio, sites internet, réseaux sociaux, etc.). France Télévisions a, de nouveau, permis à la Ligue de bénéficier d'un nombre important de spots télévisés en fin d'année avec la diffusion d'une nouvelle publicité *Merci* en présence de Nagui, l'un des ambassadeurs bénévoles de la Ligue. A l'occasion du centenaire, une charte graphique et une signature spécifiques ont été déclinées sur de nombreux supports : #TousSolidaires, #TousLigueurs.

tabac et de plages sans tabac dans plus de 300 communes françaises, Octobre rose avec plus de 500 événements partout en France, « Moi(s) sans tabac » et de nombreuses manifestations autour du centenaire de la Ligue contre le cancer.



La Semaine nationale de lutte contre le cancer, soutenue par une campagne médiatique tant locale que nationale a été organisée conjointement avec l'opération « Tous unis contre le cancer » en partenariat avec les centres E. Leclerc. Celle-ci a permis de collecter plus d'1,1 million d'euros.

Les 15 Relais pour la vie organisés en 2018 ont mobilisé près de 22 000 participants regroupés dans 717 équipes de coureurs et de marcheurs.

Les motards de l'association « Une Rose, un Espoir » se sont surpassés en collectant plus d'1,6 million d'euros au profit de la Ligue contre le cancer en échangeant une rose contre un don.

UN COMBAT ACTIF CONTRE LES INÉGALITÉS

La Ligue contre le cancer promeut ses plaidoyers auprès des médias, du grand public et des décideurs politiques qu'ils soient locaux ou nationaux. En 2018, l'accent a été mis sur les propositions issues des **1^{ers} États généraux de la prévention des cancers** (EGPC), notamment la mise en place d'une vaccination gratuite contre le papillomavirus pour les filles et les garçons au collège, une meilleure information des consommateurs sur la toxicité des produits de consommation courante avec la création du « Toxiscore » et la mise en œuvre du Parcours éducatif en santé sur tout le territoire.

Le lancement de la plateforme internet des **1^{ers} États généraux de la prévention des cancers** a été

DES ACTIONS AU PLUS PROCHE DE LA POPULATION

Informers, sensibiliser, faire connaître les actions de la Ligue contre le cancer notamment auprès de celles et ceux qui en ont besoin, recruter de nouveaux bénévoles et appeler à la générosité du public : les objectifs sont nombreux.

Les 103 Comités départementaux ont été plus que jamais présents sur le terrain en 2018 : Centenaire, Mars bleu, l'opération « Faites du bruit contre le cancer », l'envol du nombre d'Espaces sans

l'occasion de collecter plus de 2 149 messages. L'opération « **Un comité, une école** », dans le cadre de la préparation des EGPC a permis de rassembler les idées novatrices de plus de 3 100 élèves pour la prévention des cancers.

La Ligue contre le cancer a également mesuré les connaissances des Français sur les risques liés à l'alcool et leur perception des mesures qui pourraient être prises pour en réduire la consommation. Parce que 54 % des Français n'ont pas le sentiment de prendre des risques en consommant de l'alcool, la Ligue a demandé l'interdiction totale de la publicité des produits alcoolisés, internet compris, un étiquetage spécifique sur les risques liés à la consommation d'alcool sur tous les produits alcoolisés, et une taxation au gramme d'alcool sur les produits en contenant.

La Ligue a défendu une meilleure régulation des prix des médicaments pour permettre l'accès au meilleur traitement pour toutes les personnes malades et s'est mobilisée aux côtés d'autres associations pour demander l'interdiction formelle de l'additif alimentaire E171 ou l'interdiction définitive du glyphosate.

LA PROMOTION DES ACTIONS DE LUTTE

En 2018, la Ligue contre le cancer a initié une nouvelle campagne à l'occasion d'Octobre rose #JaimeMesSeins afin de sensibiliser toutes les femmes à l'importance d'un suivi médical régulier et de la nécessité du dépistage pour les femmes concernées. Cette campagne a été largement diffusée sur les réseaux sociaux et a fait l'objet d'un mini-site événementiel.

UNE ATTRACTIVITÉ DIGITALE

En 2018, la Ligue contre le cancer a développé de nouveaux systèmes de collecte de dons. Dans ce cadre, la Ligue a adhéré au programme de collecte événementielle « Social Good » proposé par Facebook. Avec plus de 22 000 donateurs et 588 000 € collectés, la Ligue fait partie des trois associations françaises les plus soutenues par les utilisateurs de ce réseau social. Une marque de la notoriété et de la confiance accordée à la Ligue.

VIVRE, LE MAGAZINE CONTRE LE CANCER

Vous êtes confronté(e) directement ou indirectement au cancer ? Le magazine *Vivre* édité par la Ligue contre le cancer propose chaque trimestre des informations pratiques sur la maladie et un contenu de qualité répondant aux attentes et difficultés rencontrées par les personnes malades et leur proches. Il parle de recherche, des traitements d'aujourd'hui et de demain, de prévention, d'accompagnement des personnes malades et aborde une question de fond : la société face au cancer.

Presque aussi âgé que la Ligue (le magazine fut édité pour la première fois en 1923 sous le nom de *La Lutte contre le cancer*, rebaptisé *Vivre* en 1981), le magazine relaie lui aussi une belle et longue existence. Au fil des ans, il s'est fait l'écho des multiples combats de la Ligue, de ses missions et de ses actions. *Vivre* a pour objectif de libérer la parole et contribue à ce que les personnes touchées par un cancer se familiarisent avec la maladie et leur apporte indirectement une reconnaissance sociale.

Dossiers thématiques traités en 2018 :

N° 377 : Informations médicales : les dangers d'internet

N° 378 : Spécial 100 ans de la Ligue

N° 379 : La télémédecine sera une pratique courante

N° 380 : 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers : agir quand on est jeune

Disponible par abonnement (4 numéros par an pour 5 €) sur www.ligue-cancer.net/vivre ou auprès des Comités départementaux.



> Quelques chiffres-clés

2 499 000 visiteurs
sur le site ligue-cancer.net

123 000 fans Facebook

68 000 abonnés Twitter

30 440 retombées presse

Un engagement européen historique, toujours fort

En 2018, la Ligue contre le cancer a continué à s'investir aux côtés de l'ECL (European Cancer Leagues), notamment à travers la « Task Force » dédiée à l'accès aux médicaments. Cette collaboration étroite entre la Ligue et d'autres associations européennes a donné lieu à la publication, en octobre 2018, d'un livre blanc intitulé « Parlons accès ! » qui met en lumière les différents obstacles à surmonter ainsi que des solutions possibles pour assurer l'accès aux médicaments contre le cancer à toutes les populations d'Europe.

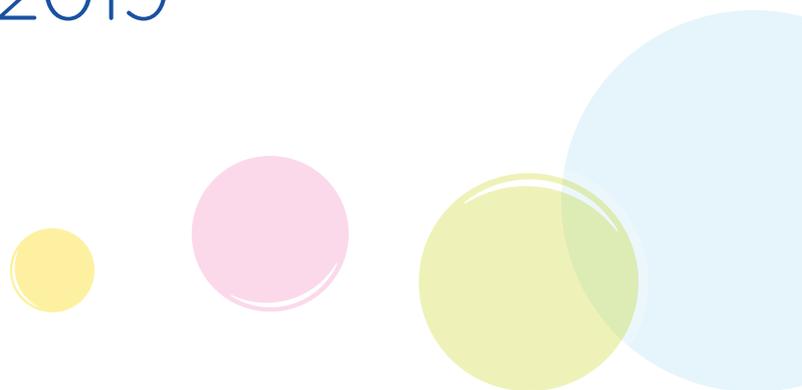
Ce livre blanc a été présenté au Parlement européen et s'inscrit dans une stratégie de plaidoyer qui vise, entre autres, à assurer l'accès aux médicaments innovants, faire baisser les prix des médicaments et mieux informer les patients.

LES JEUNES AUSSI S'ENGAGENT AU NIVEAU EUROPÉEN

Initié en 2015, le programme des « Jeunes ambassadeurs » rassemble des jeunes de tous les pays d'Europe qui font la promotion du Code européen contre le cancer en menant diverses actions de prévention et promotion du dépistage. Ces jeunes se réunissent une fois par an pour des ateliers d'échanges et de formation. L'édition 2018 des ateliers a réuni 31 jeunes ambassadeurs de 28 pays, au siège de la Ligue à Paris.



Les perspectives 2019



Temps fort de l'année 2018, les 1^{ers} États généraux de la prévention des cancers, organisés à l'initiative de la Ligue contre le cancer, ont permis la mobilisation de plus de 500 acteurs et de plusieurs institutions ou organisations impliqués dans la prévention. Cette mobilisation de la société dans toute sa diversité a abouti, par un vaste mouvement de réflexion pluridisciplinaire, à faire émerger collectivement 11 propositions majeures et ambitieuses en vue d'une politique de prévention des cancers efficace, tant au plan national que dans chaque territoire.

2019 marquera le début de la concrétisation de plusieurs de ces actions, à laquelle la Ligue contre le cancer prendra une part essentielle en s'appuyant sur l'expérience acquise, en mobilisant l'ensemble des compétences internes et en s'associant au cas par cas à des partenaires engagés dans la prévention pour bénéficier de leur expertise tels que la chaire UNESCO « Éducation et Santé ».

Cet engagement rénové dans la prévention des cancers, autour d'axes forts, s'appuiera sur de nouveaux outils et sera décliné par plusieurs actions concrètes dès 2019, avec l'appui méthodologique d'experts et grâce à l'engagement des salariés et bénévoles de la Ligue contre le cancer.

La Ligue contre le cancer poursuivra son engagement dans l'accompagnement des personnes malades et de leurs proches.

L'année 2019 sera consacrée à une étude approfondie des parcours de soins et du ressenti des personnes atteintes d'un cancer à partir des huit rapports de l'Observatoire sociétal des cancers de la Ligue, ainsi que de diverses autres informations recueillies auprès des Comités départementaux.

L'analyse de l'ensemble de ces informations sera mise en perspective avec les mesures du Plan cancer 3, dont la mise en œuvre arrive à son terme en 2019, afin d'identifier les attentes des personnes malades auxquelles une réponse incomplète aurait été apportée.

Les besoins des personnes malades insuffisamment pris en compte conduiront la Ligue contre le cancer à revoir ses modalités d'intervention auprès des personnes malades, permettront de dégager des axes prioritaires dans les actions d'accompagnement de proximité et d'identifier des thèmes de plaidoyer.

Une attention particulière sera portée à l'évolution des modalités de prise en charge des personnes malades avec la place croissante des soins ambulatoires (thérapie orale, temps réduit d'hospitalisation, chirurgie ambulatoire...) et à ses conséquences (en particulier retour précoce ou maintien au domicile des personnes malades dans des conditions satisfaisantes), le déficit majeur de coordination et les contacts trop rares et brefs avec les professionnels de santé étant souvent évoqués.





Crédits photos :

P. 01 : Vincent Blocquaux
P. 11 : Hamid Fadavi
P. 21 : Fico Photographe
P. 32 haut : © Inserm/Latron, Patrice
P. 32 bas : © Inserm/Latron, Patrice

Création graphique :

www.poissonvolant.fr

Impression :

ESCOURBIAC

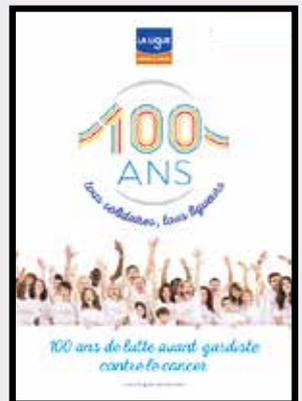
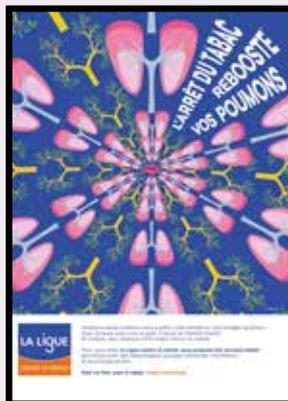


2000-2010

LA LIGUE,
UNE HISTOIRE
D’AFFICHES
(SUITE)



2010-2018





LIGUE CONTRE LE CANCER
Siège de la Fédération
14 rue Corvisart - 75013 Paris
01 53 55 24 00

www.ligue-cancer.net

